

L A C L E F
DU C A B I N E T
D E S P R I N C E S
D E L' E U R O P E ,

Ou, Recueil Historique & Politique sur
les Matieres du tems, contenant aussi
quelques nouvelles de Litterature.

M A R S 1739.



A L U X E M B O U R G ,
Chez ANDRÉ CHEVALIER, Imprimeur
de Sa Majesté Imperiale & Catho-
lique, & Marchand Libraire.

M. D C C. XXXIX.

*Avec Privilege de Sa Sacrée Majesté Imperiale
& Catholique, & Approbation de
Commissaire Examineur.*

AVIS AU PUBLIC.

ON a grand soin de faire paroître ce Journal régulièrement au commencement de chaque mois, & on ne neglige rien pour le rendre le plus curieux & le plus interessant qu'il est possible: Pour cela on continue d'inviter les Sçavans à vouloir bien nous communiquer les ouvrages qu'ils croiront pouvoir plaire au Public. On les prie aussi d'adresser leurs Lettres & Paquets (francs de port) au Sieur André Chevalier, Imprimeur de ce Journal, qui en a seul le fond depuis son origine, & qui le vend complet & par mots séparés, à un prix raisonnable.

On trouve aussi chez ledit Chevalier, outre ses impressions, un fort grand & fort bel assortiment de Livres de tous Pais. Le même débite plusieurs Journaux Historiques, Politiques, & Littéraires; entr'autres, Memoires des Arts & des Sciences de Treux: Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, par le Pere Nicéron, Barnabite, à present 40. vol.: Journal litteraire imprimé à La Haye depuis la Paix d'Utrecht, 24. volumes en 42. parties, & continué; Bibliotheque Italique, ou Histoire Litteraire de l'Italie, 18. vol. & Lettres sérieuses & badines sur les Ouvrages des Sçavans, 8. Tomes, en 15. vol. sans compter deux Suppléments. Ce dernier Journal est extrêmement curieux; ledit Chevalier les vend par corps complets & par volumes séparés. Il en paroît, aussi bien que de la Bibliotheque Italique & des Memoires du P. Nicéron, un volume tous les trois mois, de même que de la Bibliotheque raisonnée, qui contient à present 20. Tomes en 2. parties chacun; & la Bibliotheque Germanique à present 42. vol.

LA CLEF DU CABINET

DES

PRINCES DE L'EUROPE;

Ou , Recueil Historique & Politique
sur les Matieres du tems.

Mars 1739.

ARTICLE I.

*Contenant quelques nouvelles de Littérature,
& autres remarques curieuses.*

I. **L**E titre d'*Essai* fort à la mode de nos jours dans la République des Lettres , semble être ou l'effet de la modestie des Auteurs qui n'osent se répondre d'épuiser la matiere qu'ils traitent , en même tems qu'ils font tous leurs efforts pour y réussir , ou une déclaration sincere qu'ils n'ont prétendu que l'effleurer , & qu'ils verront sans jalousie qu'on entreprenne de les surpasser dans la même carrière. Quoiqu'il en soit , c'est sous ce titre d'*Essai* , & d'*Essai sur l'amour propre* , que Mr. de la Drevetiere, Sieur de Lille, Auteur du *Timon Misanthrope*, & autres pièces du Théâtre Italien, nous présente aujourd'hui les points les plus intéressans de la Morale. Il le fait par un Poëme, où il démontre que l'amour propre est en nous le mobile des vertus ou des vices, selon qu'il est ou bien, ou mal entendu, & que les vrais

Intérêts de la vie & tout nôtre bonheur consistent à sçavoir le rectifier.

L'amour seul de la vérité & des bonnes mœurs a engagé Mr. de Lisle dans ce travail. Des intentions si pures méritent que l'on applaudisse avec encore plus d'empressement aux beaux traits qu'il a semés dans son ouvrage, & d'un autre côté, comme il s'exprime lui-même, qu'on lui pardonne avec plus d'indulgence les fautes que l'on pourroit y trouver.

On demande si la Poësie est bien propre à rendre clairement & sensiblement cette longue suite d'idées, de principes, de conséquences, qui forment un système Philosophique. L'agrément n'y est-il point étranger, & l'exacritude seule ne suffit-elle pas ? Le parti qu'a pris l'Auteur fait connoître ce qu'il pense de cette question ; selon lui, la précision du vers aide la mémoire, il soulage la paresse de l'esprit qui s'endort souvent dans des dissertations trop longues & trop détaillées. D'ailleurs les sujets les plus graves, les plus abstraits, les plus tristes même sont devenus susceptibles des ornemens les plus délicats, sous la plume des grands maîtres ? Hésiode & Virgile ont prêté les graces les plus vives & les plus touchantes aux plus minces détails de l'agriculture ; les atômes sont plus connus par les vers de Lucrece, que par les travaux de tant de Philosophes qui en ont pris la défense : Linus, Orphée & les premiers Législateurs ont eu recours à la Poësie, pour apprendre plus facilement aux hommes à se conduire & à reverer les Dieux.

L'Auteur n'auroit-il point pourtant pressenti lui-même que ces raisons sont plus spécieuses que solides. En effet il convient que les anciens Poëtes, en traitant les sujets de morale, & de pure spéculation, avoient l'avantage de les embellir par des descrip-
tions

tions riantes que la Religion autorisoit, & dont elle avoit consacré les objets, en même-tems qu'il reconnoît que la matiere de son Poëme ne peut être susceptible ni de fictions, ni d'agrémens étrangers. La raison seule y doit dominer, dit-il, & l'imagination par conséquent y perd tous les droits; à cela on peut encore ajouter que la contrainte que les vers imposent, gêne & captive l'esprit dans les raisonnemens; le mot propre n'est pas toujours celui qu'on peut admettre; on est renfermé dans un cercle d'expressions, & obligé d'en rebutter un plus grand nombre; l'exacte verité se trouve sacrifiée à la mesure; on a plus de force si l'on veut; on a moins de clarté; on devient obscur pour éviter d'être languissant & souvent conteur jusqu'à l'ennui pour se rendre sensible: on travaille plus pour la réputation que pour l'instruction des autres, le génie de la raison est donc rarement d'accord avec celui de la Poësie. Nos Moralistes célèbres & nos subtils Méthaphysiciens auroient été moins Philosophes, s'ils avoient voulu figurer tout à la fois sur le Patnaïse.

Dans le premier chant l'Auteur a pour but de montrer que l'amour propre bien entendu, est la source de toutes les vertus, comme il conduit à tous les vices, quand le caprice & la passion reglent nos interêts. C'est une question qui a été agitée dans tous les tems avec plus de fracas que d'utilité: en se partageant sur le principe, tous les Philosophes conviennent des mêmes conséquences. Pouvons-nous aimer le bien, & le faire purement sans aucun rapport à nous-mêmes? & le plaisir d'être vertueux est-il payé trop cher par les plus douloureux sacrifices? Quelque parti que l'on prenne à ce sujet, il sera toujours également vrai que l'homme s'élevant au-dessus des-sens pour ne consulter que

la noblesse de son origine, ne doit & ne peut goûter de véritable satisfaction que dans l'amour de l'ordre, & l'accomplissement des devoirs : les passions dégradent, la vertu seule honore.

Selon Mr. de Lisle, l'homme dans tout ce qu'il fait n'a donc d'autre objet que lui-même : les sentimens les plus nobles, & les complots les plus odieux ont une source commune, & cette source c'est l'amour propre. Il agit dans les objets les plus opposés ; il pardonne quelquefois à l'ennemi qui nous a outragés, & quelquefois il s'en venge avec fureur : il nous sert tour à tour, & il nous trahit.

*Les efforts généreux d'un cœur né magnanime,
Les traits dont la grandeur exige nôtre estime,
Qui nous font regarder comme des demi Dieux :
Ceux de qui la vertu les présente à vos yeux,
Sont les fruits d'un esprit que la raison éclaire,
Qui fait de ses devoirs un objet nécessaire*

*La raison n'écoutant que la voix de l'honneur,
Le fixe aux seuls objets qui flatent un grand cœur.*

Il suit de-là que l'homme vertueux s'aime avec choix, avec goût, avec délicatesse, tandis que celui qui suit les penchans vicieux, n'est qu'un fureux qui détourne ses regards de l'abîme où il se précipite.

*Les mouvemens du cœur sont toujours circulaires ;
ils retournent à nous par des loix nécessaires.
Nôtre intérêt nous lie aux intérêts d'autrui,
Et l'homme n'aime enfin que par rapport à lui.*

Telle est la sagesse suprême du Créateur : cet amour invincible qui nous attache à nous-mêmes, est le plus ferme fondement de la société. Nous ne pouvons nous rendre heureux indépendamment des autres ;

autres, & c'est en les ménageant, & en les servant que nous arrivons seulement à satisfaire & à remplir les desirs qui nous agitent. Mais quelle attention ne faut-il pas pour éviter de s'y méprendre. L'Auteur décrit les pièges que l'amour propre guidé par les passions nous tend sans cesse, plus dangereux encore quand il paroît ramper en esclave, que lorsqu'il commande avec empire; il est toujours nôtre maître; mais un maître qui égare aussi souvent qu'il instruit; qu'il faut toujours consulter, & dont toujours on doit se défier.

*En lui du cœur humain nous livons le système,
Pour l'entendre, il ne faut que rentrer en soi même;
On y verra comment par des accords parfaits,
La justice entre nous, unit nos intérêts,
Et connoissant alors sans erreur, sans méprise
Ce qui les réunit, & ce qui les divise.
Chacun de sa conduite, avec ce seul secours,
Poutra se faire un plan, pour diriger ses jours.*

S'écarte-t-on de cette règle; néglige-t-on cette étude importante? L'amour propre n'enfante que des monstres.

*La justice & l'honneur gémissent sous ses Loix,
Et chez lui l'innocence a perdu tous ses droits.*

Mr. de Lisle fait ici une description très pathétique de la tyrannie des passions, & des défordres qui les accompagnent, il la conclut par les vers suivans.

*Tels que je les dépeins, sont la plupart des hommes,
Et pour s'assurer d'eux dans le tems où nous sommes,*

*Il faut s'associer à toutes leurs erreurs,
 Servir leur vanité, leurs plaisirs, leurs fureurs.
 Et dégradant en nous la noblesse de l'être,
 Prendre l'erreur pour guide & le vice pour maître.*

Le second chant est employé par l'Auteur à montrer comment l'on doit s'aimer. L'homme sage imite l'abeille, qui compose son miel de la plus pure substance des fleurs ; docile à la raison, il n'écoute que ses leçons ; il distingue le faux, & il le foye, il n'aime que le vrai, & il en fait le seul objet de ses recherches ; l'orgueil de l'incrédulité n'empoisonne point ses lumières ; tout dans l'Univers retrace à ses yeux la sagesse & la puissance de l'Être suprême. Il ne raisonne que pour aimer, connoître, admettre & se taire. Le zèle de l'Auteur s'anime contre les impies modernes. On peut aisément reconnoître aux vers suivans le système horrible qu'il combat, & qui a fait la honte de nos jours.

*Il (a) seroit dans l'athée, inventeur d'un système
 Qui le dégraderoit sans qu'il le sçut lui-même,
 Et cet être infini ne pensant que chez nous,
 Seroit aveuglément l'objet de son courroux,
 Par parcelle obligé de souffrir, de s'instruire,
 Il seroit occupé sans cesse à se détruire,
 Et de nos jours enfin allumant le flambeau
 Il s'en éclaireroit pour descendre au tombeau.
 Par ce système affreux qu'avec horreur s'expose,
 L'effet sans contredit, vaudroit mieux que sa cause ;
 Et pour pousser encore le ridicule à bout,
 La partie en seroit préférable à son tout.*

Soumis à Dieu, l'homme se sert avec reconnaissance

(a) Le Principe éternel.

fance de la raison, & n'en fait usage que conformément aux vûes de la Providence; il étudie les routes qui doivent le conduire au terme, & il ne les connoît que pour les suivre. Nous avons trois sortes d'intérêts, ceux du corps, de l'esprit & du cœur. Il n'est donc question que de les bien approfondir, & de sçavoir au juste en quoi ils consistent; les intérêts du corps sont bornés aux simples besoins; le seul nécessaire exige des attentions; le superflu ne peut que nuire, & la jouissance n'est tranquille qu'autant qu'elle est réglée par la temperance: Les intérêts du cœur ont plus d'un mobile, ils sont enfans du sentiment ou des passions. Le sentiment est la source des efforts généreux, & des vertus aimables :

*Mais de nos passions la pente vicieuse,
Nous présente toujours quelque fin dangereuse;
La honte suit l'orgueil qu'elles causent chez nous;
Leur poison se répand sur nos biens les plus doux,
Fait un mauvais sujet, un plus dangereux maître,
De Tibere un tyran, & de Séjan un traître.
Il n'est point de vertu sans quelque sentiment,
Et sans les passions point de dérèglement.*

L'esprit a l'avantage sur les plaisirs du cœur; s'il ne les partage, ils ne sont en nous d'aucun prix.

*Il a dans la nature un droit supérieur,
Chez elle, à son égard, tout est inférieur,
Comme il reçoit du Ciel sa force & sa lumière,
Il impose des loix à toute la matière;
Son vol n'est point borné, ses efforts lumineux,
Mesurent d'un coup d'œil & la Terre & les Cieux,
Et quoique de son corps il ressent les chaînes,
Il domine sur lui par des loix souveraines :*

Cependant

*Cependant cet esprit, l'ame des sentimens,
 Ce juge, ce moteur de tous nos mouvemens
 S'ébloïit quelquefois, & sa lumiere pure
 Obscurcit des vapeurs qu'exhale la nature.
 Le cœur a des détours que l'esprit ne voit pas,
 Il a pour le tromper d'invisibles appas;
 C'est par là que souvent un Juge trop sévère
 Se croit pour la justice un cœur ferme & sincère,
 Lorsque s'abandonnant à sa férocité,
 Il prend ses passions pour des loix d'équité,
 Ou qu'un autre plus doux, qui se laisse surprendre
 Aux mouvemens d'un cœur humain, facile & tendre,
 Autorise le vice, & trop compatissant,
 Sauve le criminel & nuit à l'innocent.*

L'Auteur toujours plein de son sujet, va au-de-
 vant des abus si fréquens que l'on fait de l'esprit.
 Dans quels travers ne vous précipitent pas souvent
 les grands talens, & les lumieres les plus étendues?
 le bon esprit est le seul qui soit véritablement esti-
 mable. Le jugement, la prudence, le discernement
 sont les qualités qui flattent l'homme sage, & qui
 assurent le bonheur de la société.

Le troisième chant présente d'un bout à l'autre
 les idées les plus nobles & les plus touchantes.

L'honneur est le principe de toutes les vertus.

*L'honneur est le ressort d'un cœur né magnanime,
 L'ame du sentiment, la regle de l'estime;
 Il est de tous les rangs, & de tous les états,
 Il fait les bons Bergers & les grands Potentats.*

Il nous rend humains dans la prospérité, iné-
 branlables dans l'adversité, ennemis d'une fortune
 qu'on ne peut estimer, généreux sans ostentation, at-
 tentifs, tendres, compatissans; sa voix puissante con-
 duit

*Non pas en furieux prodigue de sa vie ;
Mais en Heros qui doit son bras à la Patrie.*

*Elle arrête un Monarque avide de sa gloire ,
Sur les pas séducteurs d'une injuste victoire ;
Sur le bien du Public mesurant ses objets ,
Elle en fait dans son cœur le plan de ses projets ,
Et fait taire chez lui l'ambitieux délire ,
Qui veut , par l'injustice , étendre son Empire.*

L'honneur annoblit l'esprit & décore le génie.

*Et comme la vertu fait son objet unique ,
Il donne au sentiment cette force héroïque ,
Qui forme le Heros , qu'Horace eut pour objet ,
Juste dans ses desseins , ferme dans son projet .
Qui méprise un Tyran , la Mer & la Tempête ,
Qui verroit l'Univers s'écrouter sur sa tête ,
Attendroit les débris , couverts de sa vertu ,
Et sous eux sans frayeur se verroit abbatu.*

La description que fait l'Auteur du faux honneur , n'est pas moins brillante.

*Fantôme , à qui l'erreur a dressé des Autels ,
Qu'adorent follement les aveugles mortels ,
Composé dangereux de grandeur , de bassesse ,
Ridicule ambigu de force & de foiblesse ,
Faux honneur , qui ne fait que des ambitieux ,
Qui montra du duel l'usage furieux.*

*Avant le plus grand Roy que la France ait vu naître ,
Par des meurtres publics on se faisoit connoître ,
Et le brave , innocent du sang de ses amis ,
Parmi les gens d'honneur ne pouvoit être admis.*

Le faux honneur est une source intarissable d'erreurs, de préjugés & de misères. La peinture de nos mœurs dans la plupart des conditions, qui partagent la vie, en est la preuve, l'Auteur la trace avec une énergie, qui fait l'éloge de son cœur autant que de son esprit. Nous ne citerons plus de ce chant que le trait suivant :

*Il (a) décora Cromwel des palmes odieuses,
Dont frémissent toujours les âmes vertueuses :
Hypocrite masqué de la Religion,
Populaire affecté, rempli d'ambition,
Qui du sang de son Roi faisant rougir la terre,
Vit trembler sous son joug la superbe Angleterre :
Joug sous lequel l'Anglois gémiroit aujourd'hui,
Si Cromwel eut laissé des fils dignes de lui.*

Le quatrième chant est consacré à dévoiler les véritables & les plus chers intérêts des Souverains.

*Au comble des grandeurs ils sont ce que nous sommes,
Et les plus redoutés, comme nous, sont des hommes ;
L'amour propre chez eux bien ou mal entendu,
Produit comme chez nous le vice ou la vertu.*

Il paroît que tout est dit depuis long-tems sur cette matière, si importante pour le bonheur des hommes. On connoît les vertus qui font les bons Rois, on déteste les leçons odieuses qui forment les Tyrans. Ce sujet quoiqu'épuisé en cent façons, se montre dans ce Poème avec les grâces de la nouveauté. Rien n'a échappé à l'Auteur de ce qui pouvoit le rendre intéressant, aimable, utile même & consolant. Nous choisissons au hazard quelques morceaux, qui justifieront la vérité de ce jugement.

Un

(a) *Le faux honneur.*

Un Prince sage doit travailler à enrichir les Peuples, & les arts sont sans doute un des moyens principaux qu'il doit employer pour y parvenir.

*Les Arts ont dans le monde introduit la fortune,
Ils ont ouvert le sein de l'orageux Neptune;
C'est par eux que les vents soumis aux Matelots,
Conduisent les Vaisseaux sur la fureur des flots,
Et qui des bords du Tage aux rivages du Gange,
Multiplians nos biens par un heureux échange,
Rapprochent les mortels pour leur utilité,
Et font de l'Univers une société.*

Les Rois doivent se regler sur la maniere dont Dieu lui-même gouverne l'Univers.

*C'est ainsi que celui qui lance le tonnerre,
Qui peut reduire en poudre & le Ciel & la Terre,
Uje de sa puissance & de ses droits sur nous;
Il nous rend son Empire aimable, utile & doux;
Il fait mûrir les fruits, il rend les champs fertiles:
A sa voix immortelle on voit les eaux dociles,
Du sein de l'Ocean s'élever dans les airs,
Pour aller arroser mille climats divers.
Par des soins infinis sa suprême Puissance,
Dans nos moindres besoins montre sa providence;
Sur ce plan éternel la sagesse des Rois,
Doit regler leur conduite, & diriger leurs loix.*

On ne peut pas s'étendre davantage dans un extrait. Mais pour tout dire, on connoît dans le Poëme de Mr. de Lisle l'honête homme qui prêche la morale la plus sublime, & un Philosophe aussi profond que judicieux, qui malgré la contrainte de la rime & la secheresse du sujet, s'exprime avec autant de grace que de force.

II. Mr. l'Abbé Noilet qui depuis quelques années démontre avec succès, par des expériences sensibles ce que la Physique a de plus curieux, a donné depuis quelques mois un *Programme ou idée générale d'un cours de Physique expérimentale, avec un Catalogue raisonné des instructions qui servent aux expériences*. Ce n'est que l'ébauche & le précis d'un grand ouvrage, & d'un cours complet d'expériences, qu'on peut espérer de voir bientôt paroître, puisque l'Auteur donne pour fondement à l'attente publique les suffrages que l'on continuera, sans doute, d'accorder à sa nouvelle Ecole. Le cours d'expériences est divisé en deux parties; la première comprend les propriétés générales des corps, & l'usage que la Physique en fait; la pesanteur & le ressort de l'air, les propriétés de l'eau, du feu, la lumière; les mouvemens des corps célestes, l'aiman, l'électricité &c.

III. Le sixième Tome des Annales de l'Ordre de St. Benoît par le P. Dom Mabillon, fol. fig. est présentement en vente; c'est le Sr. Rollin fils, Libraire à Paris, qui l'a imprimé. Le même Libraire a mis aussi en vente le Tome VI. de l'Histoire des Empereurs de Mr. de Tillemont 4°. , & donne avis qu'on souscrit chez lui pour l'Histoire générale des Cérémonies, Mœurs & Coutumes de tous les Peuples du monde, avec 243. belles figures de Picard 7. vol. fol. Il le donne à 150. livres dont 75. livres à présent, & pareille somme en retirant les 7. vol. qu'il promet de donner dans 18. mois. Cet ouvrage est dirigé par une Société de Gens de Lettres, suivant un projet qu'il distribuë à présent.

IV. Pierre Antoine, Imprimeur & Libraire à Nancy, fait actuellement une seconde Edition du Dictionnaire universel connu sous le nom de *Dictionnaire de Trévoux*, qu'il propose par souscriptions; & dont il donne le projet que voici.

L'Utilité des Dictionnaires est généralement reconnue, & la réputation de celui de Trévoux est si bien établie qu'il est inutile d'en faire l'éloge.

Le grand nombre d'Exemplaires de la première édition que je donnai par Soustractions en 1733. n'ayant pu suffire à l'empressement du Public, j'ai cru devoir lui en donner une seconde, revue & corrigée.

L'avantage du Public qui m'a engagé à la première édition, m'animera d'autant plus dans la seconde, que je la donne sous l'auguste protection de S. M. le Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, qui a bien voulu m'honorer du Privilege, & m'accorder la permission de lui dédier cet ouvrage.

Au surplus l'intérêt ne m'a conduit ni dans l'une ni dans l'autre édition; & si je porte aujourd'hui le prix du Dictionnaire à 54. livres argent de France, au lieu de 48. livres que j'en ai tiré en premier lieu, c'est moins pour gagner que pour me procurer la facilité d'en faire une impression au-dessus de toutes celles que l'on a vûes jusqu'ici. L'augmentation de la dépense fait le seul motif de l'augmentation du prix.

Il sera imprimé sur papier fin, bien collé, plus blanc & avec plus de marge que la première édition.

L'on y employera des caractères neufs, fondus exprès dans un Pays étranger, dont la beauté a déjà satisfait le Public.

On s'engage d'imprimer ce Dictionnaire dans le terme de deux ans, à commencer au premier Mai 1739.

On demande 54. livres au cours de France, pour le prix de tout le Livre en blanc, ce qui fait encore une diminution de 46. livres sur l'édition de Paris.

Ceux qui voudront souscrire le feront en cinq termes,

termes, & payeront ; ſçavoir , en ſouſcrivant 12.
livres ; en recevant le premier Volume autres 12.
livres ; en recevant le ſecond encore 12. livres ; en
recevant les troiſième & quatrième on payera 9.
livres chaque fois , & rien pour le cinquième Volume.

Les ſouſcriptions ſe recevront juſqu'audit jour
premier Mai, & ceux qui n'auront pas ſouſcrit dans
ce terme, payeront cinq livres argent de France
d'augmentation par chaque Volume.

V. Le mot de l'Enigme du mois paſſé eſt le
Marteau.

E N I G M E.

JE ſuis l'Aſtre animé qui d'un pas diligent
Court ſans ſe fatiguer deſſus un Ciel d'argent,
Où par des nœuds ſubtils on me voit arrêtée :
Je ſuis de la clarté la mobile maiſon,
Juſqu'à ce que la nuit ſur l'horizon montée
M'enferme ſous le toit d'une tendre priſon.

Clair & vivant flambeau j'éclaire & je conduis,
Je ſers fidèlement le Maître à qui je ſuis ;
Je lui découvre tout aveugle pour moi-même ;
Dans les plus grands dangers j'accompagne ſes pas,
Et ſ'il meurt par l'effort de quelque mal extrême,
Pour preuve de ma foi je meurs à ſon trépas.

J'emprisonne l'amour dans mon ſein de cristal,
Il reſoſe dans moi comme en ſon lieu natal,
Je lui fournis des traits, je lui prête des flâmes,
C'eſt moi qui ſuis ſa mere, & qui l'ai couronné ;
Mais ſentant le pouvoir de ce tyran des ames,
Je me rends à celui que je tiens enchainé.

Infidèle miroir, je flatte & je trahis,
J'ôte & rends la ſanté, j'ordonne, j'obéis,

Sans

des Princes &c. Mars 1739. 175

Sans langie, sans discours j'accorde & je refuse ;
Triste, joyeux, mourant, vis, doux & furieux ,
Je permets, je défends, j'autorise & j'accuse ;
Et j'écras tout d'un coup la colere des Cieux.

Soumise à la raison, je la forme & l'instruis ;
Je fais voir les plaisirs, je fais voir les ennuis ,
Je produis dans mon Ciel mille perles liquides ;
Rien ne peut être égal à mon activité ;
Je devance aisément les traits les plus rapides ,
Et roulans je fais mieux remarquer ma beauté.

J'ai dans mon voisinage une agréable sœur ,
Qui me ressemble en âge, en graces, en douceur ,
Son Amant est le mien, nous avons mêmes armes ,
Sa puissance est partout égale à mon pouvoir ;
Pour les mêmes desseins nous accordons nos charmes :
Mais par un sort cruel nous ne nous saurions voir.

V. L'Academie Françoisé délivrera le 25. du mois d'Août prochain, fête de St. Louis, le prix d'Eloquence fondé par Mr. de Balzac, & elle propose pour sujet: *Que la douceur est une vertu qui a sa recompense dès ce monde, conformément à ces paroles de l'Écriture sainte: Beati mites quoniam ipsi possidebunt terram.* Le même jour elle donnera le prix de Poésie fondé par le feu Evêque de Noyon, dont le sujet sera, *le Progrès de l'Eloquence sous le Regne de Louis le Grand.*

VI. Mts. les Prévôt des Marchands & Echevins de Paris viennent de faire graver un magnifique plan de cette grande Ville sur vingt feuilles, qui étant jointes ensemble ne forment qu'une seule Carte. On y voit en perspective toutes les Eglises, les Collèges, les Couvents, les Hôtels, & même jusques aux Maisons des particuliers.

ARTICLE II.

Qui contient ce qui s'est passé de plus considérable en ANGLETERRE , en HOLLANDE , aux PAYS-BAS & en ESPAGNE, depuis le mois dernier.

I. **G**rande Bretagne. Les deux Chambres du Parlement s'assemblerent le 26. Janvier conformément à leur dernière Prorogation; mais en vertu d'une nouvelle Commission du Roi adressée à l'Archevêque de Cantorburi, au Lord Chancelier, au Comte de Wilmington, Président du Conseil &c. elles furent de nouveau prorogées jusqu'au 12. Fevrier. Il n'y avoit lors de cette Assemblée que 120. Membres dans la Chambre des Communes, parce qu'on étoit bien dans la pensée que l'ouverture de la Séance seroit encore remise à un autre tems. La Harangue du Roi n'étoit pas dressée. Il falloit auparavant prendre quelque résolution sur des dépêches qu'avoient apportées deux Couriers envoyés à Madrid au mois de Decembre, & qui ne revinrent que le 26. Janvier après-midi. Ces dépêches n'étoient pas l'Acte ratifié de la Convention du 9. Septembre, sujet de leur envoi; mais une nouvelle Convention préliminaire, qui annulle, pour ainsi dire, la précédente, & qui a été dressée & signée à Madrid par Mr. Keene, Ministre du Roi, & Mr. de la Quadra, Secrétaire des dépêches universelles du Roi Catholique; Convention dont l'attente tenoit en suspens toute la Nation, qui cependant n'a été donnée, comme on l'apprend & comme on pouvoit le prévoir, que dans l'esprit des restrictions
que

que la Cour de Madrid avoit faites à la précédente, & qui ne comprend point l'Article de la Compagnie du Sud, qui interesse si fort les Anglois. Il est ainsi hors de doute que cette nouvelle Convention, dont la Cour paroît contente, aura été renduë publique le 12. Fevrier, jour que le Roi devoit prononcer sa Harangue au Parlement, puisqu'elle fut ratifiée & échangée dès le 5. du même mois, conformément à la ratification de Sa Majesté Catholique que Mr. Giralдино avoit reçûë. Peut-être pourrons-nous la rapporter dans nôtre Journal prochain, & y faire voir quels auront été les premiers débats du parti opposé au Ministère, pour avoir donné les mains à ce qui vient d'être conclu à Madrid à l'exclusion de la Compagnie du Sud, dont l'Article devoit se terminer en même-tems, Mr. Keene ayant eu des instructions d'insister le plus vivement à cet effet. Mais la Nation n'auroit pas compté de la sorte, si elle avoit pénétré tout le contenu de ces dépêches, bien précises à la vérité pour regler un nouveau Traité, ou une nouvelle Convention avec l'Espagne, mais avec un ordre en même-tems à Mr. Keene de ne point reculer à cet égard, la Compagnie du Sud dût-elle n'y avoir aucune part.

Si donc la Cour a passé à l'Espagne ce qu'elle avoit changé dans la Convention du 9. Septembre, c'est une preuve de l'esprit pacifique du Ministère qu'on a remarqué plus d'une fois, & qui a mieux aimé prendre ce parti que de souscrire à une rupture dont il prévoyoit que les suites n'auroient pû être que fatales en toute maniere à la Nation. Il lui sera d'ailleurs fort aisé de la faire revenir de ses allarmes sur l'article de la Compagnie du Sud non inseré dans la nouvelle Convention, puisqu'il doit être discuté & terminé dans une négociation

particulière entre des Députés Commissaires de ladite Compagnie, & Mr. Giraldino, Ministre d'Espagne, qui a reçu des instructions nécessaires à ce sujet. Ce Ministre présentement honoré du Titre de Castille & de la Dignité de Comte de Grenade, qui lui ont été conférés depuis peu, avoit déjà fixé dans une négociation à 400. mille livres sterlings les pertes souffertes par la Compagnie du Sud en 1718. & 1727. ; avec promesse que le Roi son Maître, pour la dédommager, amplifieroit la Cédule pour l'envoi annuel du Vaisseau de l'*Affiento* aux Indes Espagnoles ; Mais il paroît oit qu'en ceci Mr. Giraldino ne se seroit pas tenu dans les bornes des instructions de sa Cour, si l'on n'étoit persuadé d'ailleurs qu'il en connoit véritablement les intentions ; car le paiement de cette somme faisoit un des points de la Convention annullée, il n'en est pas seulement fait mention dans la nouvelle ; & Sa Maj. Catholique avoit au contraire déclaré, il y a quelques mois, qu'aucune somme ne seroit fixée pour la Compagnie du Sud, si cette Compagnie ne justifie ses prétentions par des documens & des comptes en bonne forme : Ce qui lui seroit bien difficile de faire, si l'on insistoit encore sur ce point, à cause que les Registres & papiers d'où ces preuves pourroient être tirées, furent brulés ou perdus pendant les guerres de 1718. & de 1727. Ainsi, si dans la négociation établie en devoit lieu, on ne règle pas quelque chose en faveur de la Compagnie du Sud, sans l'obliger à des preuves, elle aura peine de parvenir au dédommagement que le Ministre d'Espagne avoit fixé, & qu'elle ne laissoit pas de regarder comme insuffisant, d'autant qu'elle fait monter ses pertes en Amérique à douze cens mille livres sterlings.

Mais non-obstant les arrangemens depuis long-

tems

tems sur le tapis pour s'ajuster avec la Couronne d'Espagne sur l'article des déprédations qui a tant fait de bruit ; arrangemens dont la nouvelle ne doit pas être ignorée en Amérique, où elle a été portée il y a long-tems, on a lieu d'être d'autant plus surpris, que les Lettres qu'on reçoit successivement de ce Pays-là, font toujours mention de quelques prises Angloises faites par les Armateurs Espagnols, & qu'il y a actuellement deux Vaisseaux de la Compagnie du Sud en arrêt à la Havane ; mais qu'en revanche le Capitaine Russel a conduit à la Jamaïque un Bâtiment Marchand Espagnol de 28. pièces de Canon & de 140. hommes d'équipage. La Cargaison de ce Navire est estimée 50000. livres sterlings. Les Directeurs de la Compagnie du Sud ont reçu ce dernier avis avec celui que les Vaisseaux l'Asie & l'Assiento qu'on croyoit péris, étoient arrivés aux Dunes venans de *Buenos-Ayres*, avec une grande quantité de cuirs & de piastres, & après une navigation de quatre mois, ils avoient été arrêtés à *Buenos-Ayres* par ordre du Gouverneur Espagnol, de même que les Capitaines qui avoient mis pied à terre ; mais les autres Officiers de l'Equipage, ayant trouvé moyen de se défaire de leurs Gardes, ont mis à la voile sans aucunes Lettres de la Factorie, afin de ne pas négliger l'occasion de se sauver.

II. Une tempête terrible & inouïe pour cette saison qu'il fit le 16. Janvier vers les trois heures du matin, mêlée d'éclairs, de tonnerre & de grêle, a causé des malheurs & des dommages inexprimables sur la *Tamise* & dans tout le Royaume ; plusieurs Eglises en furent renversées, beaucoup de personnes ensevelies sous les ruines des maisons, & quantité de Bétail en a aussi péri. Les maisons ont été découvertes de cet orage dans une grande

partie du Royaume, & l'on n'a vû pendant plusieurs jours que du Bled & du Foin répandu de tous côtés dans les chemins. Il y a eu aussi divers naufrages sur mer causés par la même tempête qui a été générale, mais nous n'entrerons pas dans ce récit qui nous meneroit trop loin.

III. Le bruit court à présent que l'on va rendre au Prince de Galles la Garde qu'on lui avoit ôtée, n'y ayant plus rien qui arrête sa réconciliation avec le Roi. Mais il n'est pas de la bonne intelligence entre cette Cour & celle de Berlin ce que nous en avons avancé le mois passé; elle n'est pas aussi certaine qu'on l'a eu, quoique Mr. Andrie, Ministre de Prusse, ait pris un caractère public, & rendu depuis en cette qualité les visites aux Ministres Etrangers. On veut même qu'il n'a pas été question du double mariage que nous avons assuré comme certain sur la foi de divers avis qui nous étoient parvenus, ni que le Roi soit disposé à accepter la médiation de Sa Maj. Prussienne pour terminer l'affaire litigieuse de *Steinhorst* dans le Holstein; cependant l'on sçait que le Roi de Danne marc est dans des dispositions toutes contraires, que le Baron de Solenthal son Ministre à Londres l'a donné à entendre, mais que n'ayant point eu d'écoute, il avoit cessé de fréquenter la Cour.

IV. Il est toujours certain que l'Amiral Haddock restera à *Port Mahon* avec l'Escadre qu'il commande, jusqu'à ce qu'on ait réglé par un Traité en dûe forme le reste des démêlés avec la Cour d'Espagne, les Commissaires de l'Amirauté lui ayant envoyé de nouvelles instructions au mois de Janvier, & fait fréter plusieurs Vaisseaux pour lui porter des provisions. En même-tems ils lui firent sçavoir qu'ils l'avoient nommé pour succéder en qualité de Commissaire de la Marine à Plymouth, au Capitaine

pitaine Mathieu Norris, second fils de l'Amiral Norris mort depuis peu à Bath.

V. On travaille à la Cour à un Reglement pour établir sur un pied solide le Gouvernement Civil & Militaire de *Gibraltar*, qui jusqu'ici a résidé dans la seule personne du Gouverneur. Quelques inconvéniens qu'on aura, sans doute, reconus provenir de ce pouvoir trop étendu dans un Sujet, ne doit pas être la moindre cause du Reglement projeté. De pareils inconvéniens, ou plutôt des concussions dont le Gouverneur Williams est accusé par divers particuliers qui en ont porté des plaintes au Roi, feront, peut être, aussi prendre des mesures pour les empêcher à l'avenir dans les Colonies. Mr. Williams, rappelé pour ces plaintes de son Gouvernement de *Bahama*, est de retour à Londres, où il devra se justifier. On assure que quelques autres Gouverneurs seront aussi rappelés pour le même sujet.

VI. Les Lettres de l'Isle de *St. Christophe* portent & confirment qu'il y a eu l'année dernière dans cette Isle la plus grande mortalité dont on y eut jamais entendu parler, un nombre inexprimable de personnes de tout âge & de tout sexe en ayant été emportées. Par celles venues de la *Georgie* on apprend qu'une conspiration fut tramée par 300. Soldats des dernières recrues qui y ont été envoyées, pour ôter la vie à Mr. Jacques Oglethorpe, Gouverneur & Commandant-Général de cette Colonie; mais qu'heureusement elle n'a pas eu son effet. Deux des mutins qui avoient eu l'insolence d'attenter à la vie de Mr. Oglethorpe dans sa propre maison, ayant été tués sur la place par deux Officiers qui étoient auprès de ce Gouverneur; les autres après ces actions d'éclat, mirent les armes bas devant le Gouvernement où ils s'étoient présentés, & se soumirent à la discrétion de Mr. Oglethorpe.

thorpe, qui, pour les intimider, fit arrêter sur le champ six des plus coupables, & les envoya à la Jamaïque pour y être jugés. Ces mutins s'étoient revoltés sous prétexte qu'on ne leur donnoit pas ce qui leur étoit dû de leur paye depuis le tems qu'ils font hors de leur Patrie.

H O L L A N D E. P A Y S B A S.

I. **L**E retardement des Couriers Anglois arrivés enfin, comme on l'a dit, de Madrid à Londres, avec une nouvelle Convention préliminaire, avoit donné dans cet Etat autant d'inquiétude qu'en Angleterre par rapport aux fonds publics dont les Actionistes * appréhendoient la baisse d'un jour à l'autre : Mais les bruits avantageux qu'ils ont répandus avec artifice, ont toujours sçu en soutenir la hausse, qui continuë, comme si l'accordement entre l'Espagne & l'Angleterre étoit absolument terminé. On peut à la vérité se promettre d'y parvenir eu égard aux circonstances présentes; cependant l'ajustement des prétentions de la Compagnie du Sud qui intéresse en quelque façon les Hollandois, est une question encore problématique; car il est à présumer que le Ministère Anglois ne seroit pas fâché à présent s'il avoit insisté moins qu'il n'a fait sur les intérêts de ladite Compagnie, à cause de la dernière Convention signée à Madrid & faite dans le goût des Ministres du Roi Catholique.

Comme les Négocians de ce Pays ont aussi des discussions sur ce qui touche leur Commerce en Amérique; qu'il y a eu des représentations faites à l'Etat sur des violences réelles ou prétendues commises par des Gaide-Côtes Espagnols contre des

* C'est ainsi qu'on nomme les Actionnaires en Hollande & en Angleterre.

des Navires Hollandois; que d'ailleurs le Marquis de St. Gilles a donné des mémoires tendans à en montrer l'insubsistance, & pour se plaindre au contraire de la part du Roi son Maître de diverses prises Espagnoles faites par des Bâtimens de *Curacao*; & que les Etats Généraux ont répondu a ces Mémoires par une ample Révolution dont la substance est inferée dans notre dernier Journal; comme, dis-je, il y a de discussions sur ces points, les Ministres de la République en font actuellement le sujet de leurs conférences avec le Marquis de St. Gilles, d'où l'on peut prévoir que le tout se terminera à l'amiable dans une Négociation, mais qui pourra bien traîner en longueur. En attendant, & si le besoin venoit à le requérir, la République est en état d'équiper en moins de trois mois plus 50. Vaisseaux depuis 30. jusqu'à 90. pièces de Canon, tant la Marine a été mise sur un bon pied.

II. Ces mesures quant à la Marine sont le résultat des délibérations de l'Amirauté, & de les conférences assiduees depuis quelques mois avec les Députés des Etats Généraux. Une résolution prise tout récemment de fortifier *Curacao*, Ville Capitale des Etablissmens Hollandois en Amerique, est aussi une précaution qui n'a point paru hors de saison, tant à cause que cette Ville seroit à la bienséance des Espagnols, que pour de dangereuses divisions qu'il y a eu entre la Régence & les Officiers de l'Isle, dans lesquelles les Habitans ont été entraînés: Les uns s'étans déclarés pour un parti, les autres pour le parti opposé, il s'en éleva un trouble qui obligea le Gouverneur à pointer le Canon contre la Ville.

III. Dans les affaires qui sont sur le tapis, on compte celle de *Curacao*. Mais elle n'a pas été beaucoup agitée dans l'Assemblée des Etats d'Hollande,

lande, qui s'étant séparés le 17. Janvier, se rassemblèrent le 4. Fevrier pour délibérer sur d'autres beaucoup plus importantes qui sont demeurées sans décision dans la dernière séance. Celle de *Quilliers* & de *Bergues* ne montre qu'une Résolution conçue dans le goût de toutes les précédentes, puisqu'il y est question de lever les difficultés dont on a fait mention quelquefois, & de dresser ensuite des articles d'accommodement qui contentent également toutes les Parties intéressées. Cet important point est toujours l'objet en partie des conférences des Ministres de l'Empereur, de S. M. T. Chrétienne, & du Roi de Prusse, avec les Députés. Mais un article aussi de quelque conséquence pour l'Etat, c'est l'emprunt de six millions pour l'Empereur, qui vraisemblablement aura lieu. Il y a eu cependant au commencement de Janvier une espèce de différend entre la Province de Hollande & les six autres par rapport à ce prêt, que la première de ces Provinces avoit résolu de faire seule, parce que les autres ne vouloient pas y donner leur consentement: Elles se sont néanmoins tant que réunies, car on donne pour certain qu'on ne laissera plus rien à désirer sur le prêt de cette somme dans la présente Assemblée, où l'on doit aussi donner un consentement pour la levée des Taxes ordinaires & extraordinaires, qui est encore un article assez essentiel pour ce Pays.

IV. *Pays-Bas*. La ville de *Bruxelles* a donné son consentement aux trois millions de florins, argent de change, qu'on doit lever pour l'Empereur, sous la garantie des Etats de Brabant; celles d'*Anvers* & de *Louvain* doivent depuis avoir donné pareillement leur consentement à ce sujet, lequel étoit attendu sur la fin de Janvier, afin de procéder ensuite à la négociation de cette somme.

V. On est toujours dans la même incertitude par rapport aux progrès du Congrès d'Anvers, pour le reglement du Tarif avec les Anglois & les Hollandois ; car il n'avance aucunement, les Commissaires de part & d'autre étans presque toujours absens. Ceux d'Angleterre qui sont Mrs. Samuel Tuffnel & Jeam Drummund, sont entr'autres, allés faire un tour à leur Cour, & dans le tems que le premier en revint à Anvers au commencement de Janvier, l'autre partit pour Londres. Il en est de même de ceux d'Hollande, ce qui ne demande pas une assiduité de la part des Commissaires Impériaux beaucoup plus grande. Le Congrès de Lilla pour le reglement des Limites, ne fait pas non plus entrevoir qu'il aura une issue de si-tôt. L'un des Ministres qui y assiste de la part de l'Empereur, étoit à Bruxelles au mois de Janvier, conferant souvent avec le Comte de Harrach, premier Ministre de la Sérénissime Archiduchesse, afin de concerter avec Son Excellence un projet de réplique à des objections faites à ce dernier Congrès par les Commissaires du Roi Très-Christien.

VI. Il y a eu dans le cours du même mois deux grands Conseils au Palais à *Bruxelles*, à l'issue desquels on a dépêché des Exprés à Vienne, & comme les principaux membres des divers Tribunaux s'assemblent frequemment, on peut en inferer qu'il y a quelque affaire importante sur le tapis. Les Ministres ont aussi conféré sur des Lettres qui leur furent remises le 15. par un Courier venant de Paris, & qui a continué ensuite sa route pour Vienne. On croit que ces Lettres, & les dépêches dont il est chargé pour la Cour Impériale, regardent la prochaine accession des Rois d'Espagne & de Naples au Traité signé à Vienne le 18. Novembre dernier.

VII. Le feu prit le 28. au Couvent des Peres Augustins de *Bruxelles*, dont une grande partie, & particulièrement le Dortoir furent réduits en cendres, mais on sauva l'Eglise par les secours qui y furent apportés. Toute la Garnison, & une partie de la Bourgeoisie, se mirent sous les armes pour empêcher le désordre. Le Duc d'Artemberg se rendit sur les lieux, de même que le Comte de Lanoy, Gouverneur de cette Capitale, avec une Compagnie de Dragons, & y donnerent les ordres nécessaires.

On apprend au contraire que l'eau a fait de grands ravages en divers endroits, par les débordemens des Rivieres qu'il y a eu de tous côtés cet hiver; que la mer a été aussi fort orageuse, les Fortifications d'*Ostende* ayant été beaucoup endommagées par les dernières tempêtes, & que plusieurs Vaisseaux que la mer a jetés sur les côtes, ont fait naufrage.

VIII. Mr. le Baron de Dunderfeld Lieutenant Général, & Lieutenant Gouverneur de Limbourg, a été pourvu du Gouvernement de *Tendermonde*, qui vaquoit par la mort de Mr. de Beaufie, Ingénieur Général, décédé à Belgrade: & le Baron de Woesteraed qui est revenu depuis peu de *Vienne* à *Bruxelles*, a pris possession de la Charge de Chambellan & de celle de grand Maître des Cuisines de S. A. S. l'Archiduchesse Gouvernante Générale de ces Pays.

E S P A G N E.

LEs deux Couriers Anglois dont on a fait mention au commencement de l'Article d'Angleterre, étoient arrivés le 5. Janvier de *Londres* à *Madrid*, & furent renvoyés le 14. avec la nouvelle Convention préliminaire qui a été signée
par

par le Marquis de la Quadra & Mr. Keene, le Roi n'ayant pas jugé à propos de ratifier celle du 9. Septembre signée à Londres, à cause de l'Article concernant la Compagnie de la mer du Sud qui y étoit inséré. Par la nouvelle Convention S. M. promet, dit-on, entr'autres choses, de payer quatre mois après qu'elle aura été ratifiée, une somme stipulée pour dédommager les Négocians Anglois de la perte des Bâtimens qu'ils justifieront leur avoir été enlevés; & pour que rien ne soit retardé davantage, un Exprès dépêché à Mr. Geraldino le même jour du départ des Couriers Anglois, a été chargé de la Ratification du Roi, qui a d'abord été échangée à Londres. On ne veut plus douter en cette Cour, après la signature qui a été faite dans son goût de la Convention envoyée à Londres, qu'elle ne sera incessamment suivie d'un Traité accompli. Cependant les affaires de la Marine, & autres qui ont eu de l'influence dans ce qui a déuni les deux Cours, resteront en l'état qu'elles sont jusqu'à ce que tout soit terminé absolument, n'y ayant aucun ordre émané du Trône pour faire cesser l'armement des Vaisseaux qui se fait en quelques Ports de la Monarchie; & comme si l'on ignotoit absolument en Amérique qu'il y eut jamais eu de négociation sur le tapis pour arriver à un accommodement, les prises n'y discontinuent point. On n'a pas non plus relâché un Capitaine Anglois nommé Jason Vaughan, qui commandoit un Vaisseau, & qui est détenu au Fort de *Catilina* à Cadix: Il avoit mis à la voile du Port Royal dans la Jamaïque le 12. Juin dernier, ainsi que le portent des Lettres de ce Capitaine même, & fut pris le 10. Juillet à la latitude de 24. degrés 28. minutes, par un Vaisseau de guerre Espagnol qui l'a conduit à la Havane, où il a été trois mois prisonnier. Pendant le

Le séjour qu'il y a fait, on a vendu à très-vil prix la charge de son Vaisseau, valant avec le Vaisseau neuf mille livres sterlings. Le Sr. Jason Vaughan ajoute dans ses Lettres, qu'ayant été mis ensuite à bord d'un Vaisseau Espagnol, il fut transporté à Cadix, & enfermé dans le Fort sans qu'on lui eut voulu permettre jusqu'à présent d'aller dans la Ville, quoi qu'il l'eut fait solliciter vivement, & que le Consul de la Nation eut même offert d'être la caution.

II. Le Comte de la Marck, Ambassadeur de France, continuë d'avoir de frequentes conferences avec le Marquis de la Quadra, & avance heureusement dans ses négociations, dont on parle diversément : cependant l'on sçait que les grands mariages, dont on a déjà dit quelque chose, en font l'objet, de même que l'accession du Roi au Traité définitif de Vienne, dont on ne veut plus douter, puisqu'on on publie déjà des conditions qu'on dit que la Cour de Vienne a acceptées, & qui sont, suivant ce qu'on débite que Sa Majesté ne garantira point la Pragmatique Sanction ; que les prétentions du Roi des deux Siciles sur les Biens allodiaux de *Toscane*, de *Parme* & de *Plaisance*, seront ajustées avant le mois de Mars prochain ; & que l'on nommera des Commissaires de la part du Roi des deux Siciles, & de celle du Grand Duc de *Toscane* pour régler les limites des Etats *Degli Presidii*. Un des articles de la Négociation du Ministre de France, est aussi bien sûrement le Commerce de l'Amérique.

III. Les Vaisseaux des *Allogues* ne sont pas seulement détenus à la *Vera-Cruz*, suivant un ordre du Roi, ainsi qu'on l'a avancé le mois passé, mais on les a aussi desarmés, en conformité du même ordre, pour y rester en cet état jusqu'à ce qu'ils reçoivent

Reçoivent de nouveaux ordres de la Cour. C'est ce qu'on a appris par les dernières Lettres arrivées des Indes à Cadix, avec cette ajoute, que les Vaisseaux de Régite de *Honduras* étoient attendus à la *Havane*, où ils s'arrêteront aussi jusqu'à ce qu'il arrive un nombre suffisant de Vaisseaux de guerre pour leur servir de convoi; & que l'Amiral Pezzaro à qui le Roi a donné le Commandement de son Escadre qui est actuellement à la *Havane*, composée de douze Vaisseaux de guerre, en a, ou en doit envoyer un à *Vera Cruz* pour y prendre l'argent dont les Assogues sont chargés. Mr. Pezzaro a eu ordre aussi de se rendre à *Cartagene*, afin d'escorter les Gallions, lorsqu'ils reviendront en Europe; mais la Cour qui a jugé à propos de prendre ces précautions il y a quelque mois dans la crainte où elle étoit d'une rupture ouverte avec l'Angleterre, aura, sans doute, changé de sentiment depuis. Quoiqu'il en soit, ni les Assogues, ni les Gallions n'arriveront pas des Indes aussi-tôt qu'on auroit pu le croire.

IV. Il n'y a pas eu la moitié de l'Equipage qui ait péri avec le Vaisseau Suedois lequel a été englouti près de *San Pedro* à 4. lieues de *Cadix* le premier Decembre dernier; & l'on espere même d'en retirer le Canon, les ancres & les cabres. C'étoit l'un des plus gros Navires qui eut jamais été mis en mer, aussi avoit-il sur son bord des armes en suffisance pour environ 40. mille hommes. Il étoit destiné pour Constantinople. Le Vaisseau Marchand qui l'accompagnoit, & qui étoit aussi chargé d'armes & de munitions pour les Turcs, a été vû en mer pendant la tempête, mais l'on croit qu'il aura pareillement fait naufrage, à cause qu'on n'en a eu aucune nouvelle depuis. C'est ainsi sans fondement que nous avons rapporté dans nos derniers mémoi-

mémoires que ce dernier Bâtiment étoit entré d'abord dans la Baye de *Cadix*, d'où il avoit remis à la voile pour continuer la route de Constantinople. Les Anglois avoient des assurances pour plus de 60. mille livres sterlings sur le Vaisseau qui a péri.

V. Mr. Valenti Gonzague, Nonce du Pape, reçut le premier de l'an un Exprés de Rome, avec la nouvelle que Sa Sainteté l'avoit élevé au Cardinalat. Ce Prélat en alla d'abord donner part à L. M., & fut ensuite complimenté à ce sujet par les personnes les plus distinguées de la Ville de *Madrid*. Le 2. la Cour partit du *Buen-Retiro* pour aller passer quelque tems au Palais du *Pardo*: Le Roi avant son départ nomma Don Jean Manuel Rodriguez, Castanon Assistant de l'Archevêque de Saragosse, & le Brigadier Don Dominique Ortiz de Rosas, Colonel du Régiment d'Espagne, fut fait Maréchal de Camp, & Gouverneur & Capitaine Général de la Province de *Rio de la Plata* & de la Ville de *Buenos-Ayres*.

VI. Par des Lettres de *Lisbonne*, on apprend que cinq Navires venans de *Maranharn* entrirent le 8. & le 9. Decembre dans le Port de cette Ville, ayant fait le trajet en 56. jours; que leur charge consiste en Cacao & Caffé du produit du Pays, en Sassa-parille, Sucre & autres denrées: Que le Vaisseau de guerre la *Noire-Dame de la Claire* entra pareillement dans ce Port le 20. du même mois venant de la Baye de *Tous les Saints*.

ARTICLE III.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en FRANCE, depuis le mois dernier.

I. **D**ES Négociations entamées depuis longtemps avec la Cour de Dannemarck, sont poussées avec plus d'empressement qu'elles ne l'ont été jusqu'ici, à en juger par des dépêches fréquentes que la Cour reçoit de *Copenhagen* & qu'elle y envoie, & par un ordre au Comte de *Schulenburg*, Envoyé Extraordinaire de Dannemarck, de continuer sa résidence à Paris, qu'il reçut dans le tems qu'il faisoit des dispositions pour retourner à sa Cour. On croit toujours que le but de ces Négociations conduites à *Copenhagen* comme à Paris par les Ministres du Roi, est de porter Sa Maj. Danoise à accéder au Traité conclu depuis quelques mois avec la Couronne de *Suede*.

II. La Négociation avec l'Espagne pour le double mariage & les autres articles d'importance dont on a fait mention, est aussi poussée & avancée à souhait; & si un bruit répandu sur cette Négociation ne porte pas à faux, elle comprend encore un Traité de réunion, d'amitié, & de bonne intelligence entre les Cours de Vienne & de Madrid, auquel on travaille sans le concours d'aucune Puissance Médiatrice, & qui suivra ou accompagnera, peut-être, l'accession du Roi Catholique au Traité de Vienne. Celle du Roi de Sardaigne au même Traité fut signée à Paris sur la fin de Janvier par le Commandeur de *Solara*, Ministre de ce Monarque, & le Prince de *Lichtenstein*, Ambassadeur de l'Em-

N percus

peur. On ne doute plus ainsi de la prochaine publication de la Paix ; on veut même qu'elle se fera sans attendre l'accession de l'Espagne, parce que les préparatifs ordonnés à Paris pour cette publication, n'ont pas été discontinués.

III. C'est à l'habileté du présent Ministère que l'on croit être redevable de la bonne harmonie qui regne de nouveau entre les premiers Potentats de l'Europe, & de l'heureux tour que toutes les affaires d'importance ont pris conséquemment. On s'étoit flatté aussi que la Médiation du Roi offerte à la Porte Ottomane, l'auroit enfin engagée à accepter les conditions de paix auxquelles l'Empereur & la Czarine avoient consenti, & de voir par ce moyen toute l'Europe dans la tranquillité ; mais en vain. Les Turcs plus animés que jamais pour la continuation de la guerre, font des dispositions tant par mer que par terre dans toute l'étendue de leur vaste Empire, qui manifestent qu'ils ont érudé également les propositions qui leur ont été faites, & les bonnes intentions du Roi vers lesquelles le Divan avoit paru incliner.

Mais de semblables circonstances à l'égard d'une Médiation si fortement appuyée à Constantinople par le Marquis de Villeneuve, devoient d'autant plus occasionner de reflexions, qu'après des menaces répétées pour la faire respecter, rien n'a été mis en œuvre à l'effet d'y parvenir. Ce qui donne aussi actuellement sujet à bien des conjectures, ce sont de grands mouvemens parmi les Troupes vers certaines frontieres, des ordres donnés à la Milice de se tenir prête à marcher où elle sera appelée, & d'autres.

IV. Les affaires de Corse dont la France s'est chargée, sont pareillement dans une situation capable d'attirer l'attention publique. Ni le Decret re-

glé sous la Médiation du Roi qu'on a donné *, ni les mesures qu'a prises le Comte de Boissieux pour lui donner la force, ni enfin la voye de douteur dont on a fait usage, n'ayant rien produit sur l'esprit des Insulaires mécontens qui pût donner une véritable esperance de les voir embrasser le parti de la soumission qu'on leur indique ; il a été résolu de renforcer considérablement les Troupes de Sa Majesté en Corse, & de les confier au Commandement de Mr. de Maillebois, Lieutenant Général, & Commandant en Chef dans le Dauphiné ; parce que le Comte de Boissieux a été rappelé, ou a demandé son rapel, à cause du mauvais état de sa santé.

Mr. de Maillebois aura sous lui trois Marechaux de Camp, sçavoir, Mrs. de Chastel, de Roussel, & de Ratzki, & l'on dit que les Régimens destinés à le suivre dans l'Isle sont ceux de *Forêt*, de *Provence*, de *Royal-Roussillon*, de *Senneterre*, d'*Aunis*, de *l'Isle de France*, de *Dauphin*, d'*Enghien*, de *Conti*, de *Bretagne*, & de *Montmorenci* : Qu'on doit y faire passer aussi les Hussars de *Ratzki*, & d'*Esterhazi* avec une Compagnie d'Artillerie & de Miquelets ; & que ces Troupes conjointement avec celles qui sont parties d'*Antibes*, sous les ordres du Baron de Murat-Saurin, & ce qu'il y avoit déjà à la *Bastia*, formeront un Corps d'environ dix mille hommes pour réduire les Mécontens, qui, comme on l'apprend, font des mouvemens dans le centre de leur Isle, tendans à assembler toutes leurs forces. Mais, selon quelque apparence, ce troisième Corps de Troupes qu'on destine contre les Corfés, sera moins nombreux qu'on le dit à present, lorsqu'il sera question de l'embarquer, parce qu'on ne

N 2 voudra,

* Voyez le dernier Journal, page 122. & suit.

voudra, peut-être, pas s'exposer à perdre tant de monde dans une Ile dont l'air est insupportable aux François.

V. Entre les affaires du dehors qui passent pour être d'une conséquence remarquable, & qui ont occupé & occupent encore les Ministres du Roi, l'on peut compter le renouvellement de l'Alliance de la Couronne avec les Cantons Suisses: Il a été ménagé & conduit de manière par l'Ambassadeur de Sa Majesté auprès du Corps Helvetique, qu'il n'y a plus, pour ainsi dire, que le sceau à y mettre, parce que la plupart des Articles en sont réglés, & qu'on sçait que le Canton de *Zurich* a écrit à tous les autres Cantons d'envoyer des Députés à *Arrau*, & d'y tenir une Assemblée générale pour mettre la dernière main à cette importante affaire, que tout le Louïable Corps désire & regarde comme lui étant très-avantageuse. Des affaires du dehors passons à celles du dedans.

VI. On a cru prévoir que les broüilleries entre la Cour & le Parlement de Paris alloient recommencer au commencement de cette année, au sujet d'un Bref du Pape qui soumet quelques Couvents de Religieuses à la Jurisdiction de leurs Evêques, & que le Roi avoit sollicité lui-même, ne voulant point avoir des Communautés indépendantes dans ses Etats. Le Parlement ne laissa pas d'épouser d'abord les intérêts des Religieuses du *Calvaire* qui refuserent & refusent encore la soumission au Bref de Sa Sainteté, & avoit résolu de faire au Roi des remontrances " sur la conséquence dont il est de
 „ ne point permettre que les Brefs de la Cour de
 „ Rome soient exécutés sans être revêtus de Let-
 „ tres patentes enregistrées en la Cour, & sur la
 „ nécessité de laisser l'Université de Paris sous la
 „ Jurisprudence de la Cour. „ Mais le Roi, informé
 mé

né de cette résolution de son Parlement, lui a fait sçavoir de ne point la mettre à exécution, & qu'il n'écouteroit aucunes remontrances sur un Bref émané à sa demande; ce qui d'abord a tranché le nœud des difficultés qui vouloient s'élever. Entretiens, Madame de Costquin, Supérieure des Religieuses du *Calvaire*, reçut une Lettre de cachet qui la relegue à l'Abbaye de *Gersy* près de *Crosbois*, à cause de sa désobéissance au Bref du Souverain Pontife.

VII. La Cour également attentive à faire supprimer ce qui est capable de renouveler les disputes sur les affaires présentes de l'Eglise, rendit un Arrêt le 9. Decembre dernier, qui fut publié le mois suivant contre une feuille imprimée sans nom d'Imprimeur, & sans Privilege ni Permission, qui a pour titre: *Lettre de Mr. l'Evêque Duc de Laon à Mr. le Cardinal d'Alsace, Archevêque de Malines, sur l'obligation de refuser la Communion à ceux qui sont notoirement rebelles à la Constitution Unigenitus*: Lettre que Sa Majesté supprime, sous peine de punition exemplaire contre ceux qui contreviendront à l'Arrêt porté en conséquence, donnant pour ce motif " qu'elle tend à émouvoir les esprits, „ & de ranimer un feu que ceux qui ont le plus „ de zèle pour le bien de l'Eglise & de l'Etat, tra- „ vaillent continuellement à éteindre &c.

On assure que dans peu il paroîtra une Ordonnance du Roi, portant ordre à tous les Nègres de retourner dans leur Pays.

VIII. Le 6. Janvier le Marquis Brignole de Sales, Envoyé Extraordinaire de la République de Genes, eut ses audiences publiques de congé du Roi, de la Reine, de Mgr. le Dauphin & de Mesdames de France, auxquelles il fut conduit avec les cérémonies accoutumées. Il sera succédé par le

Marquis Augustin Lomelino que la République de Gènes envoie en cette Cour pour y menager ses intérêts dans la conjoncture critique de les affaires par rapport à l'Isle de Corse.

IX. Le Marquis de Mirepoix, Ambassadeur à la Cour Impériale, qui avoit obtenu la permission du Roi de venir faire un tour à Paris, y arriva le 9., & pendant son séjour tant en cette Ville qu'à la Cour il a vû plusieurs fois les Ministres de S. M. & sur-tout Mr. le Cardinal de Fleuri. Dès le 17. il prit congé du Roi, & partit le 29. pour *Luneville*, afin d'y prendre la Princesse son Epouse, & retourner ensuite à son Ambassade. Nous avons fait mention le mois passé du mariage de ce Seigneur qui a épousé à son arrivée à *Luneville* la Princesse veuve du feu Prince de Lixin de la Maison de Lorraine. Le 2. Février il fut compris dans une promotion que le Roi fit de 9. Chevaliers de l'Ordre du St. Esprit : ceux qui eurent l'honneur d'en être revêtus avec lui, sont Mrs. le Maréchal de Puisegur; le Marquis d'Avarey, le Marquis de Guerchj, Lieutenant-Général; le Marquis de Savigne, Lieutenant-Général; le Comte de Cambis, Ambassadeur en Angleterre; le Marquis de Fencelon, Ambassadeur en Hollande; le Marquis de la Luzerne, Lieutenant-Général des Armées Navales, & le Marquis d'Oxi, Pere de la Duchesse de Fleuri.

X. Avant cette promotion de Chevaliers du St. Esprit, le Roi avoit nommé aux importantes Charges qui venoient de vaquer par la mort du Comte du Bourg, Maréchal de France. Le Gouvernement de la *Haute & Basse-Alsace* qui rapporte 70000. livres, est donné à Mr. le Maréchal de Coigni : Le Commandement dans la même Province qui vaut

90000.

90000. livres, y compris les fourages, est conféré à Mr. le Maréchal de Broglie, qui ira résider à *Strasbourg* : Il conserve outre cela son Gouvernement de *Bergue* ; & le Marquis de Clermont-Tonnerre, Maître de Camp Général de la Cavalerie, a obtenu le Gouvernement de *Betford*, qu'avoit aussi le Maréchal du Bourg. Le Duc d'Harcourt a été fait Gouverneur de *Sedan* * à la place du Maréchal de Coigni, & il est succédé dans son Gouvernement de *Mont-Dauphin*, valant douze à quinze milles livres, par le Marquis de Balincourt, Lieutenant Général.

Ces Emplois sont les plus considérables que Sa Majesté ait conférés depuis un mois. Elle n'a donné non plus d'autres Bénéfices que l'Abbaye de *St. Remi des Landes* à laquelle Madame de Mezieres a été nommée. Dans la liste de ceux rapportés page 121. de nos derniers mémoires, nous dîmes que celle de *Monté*, O. dre de Prémontrés de Reformatés, Diocèse de Lizieux, avoit été donnée au Pere *Buste*, mais il y a faute d'impression quant à ce nom, c'est le Pere *Reusse*, Prieur de l'Abbaye de Sery aux Piez qui en a été pourvû.

XI. Mr. le Prince de Cantimir, ayant reçu vers le milieu de Janvier un Exprés de *Petersbourg* avec ses Lettres de créance, qui lui donnent caractère d'Ambassadeur de la Czarine auprès du Roi; il eut le 27. du même mois sa première Audience de Sa Majesté en cette qualité; mais il ne s'y rendit que sur une assurance qu'on lui avoit donnée que le Marquis de Vaugrenan seroit revêtu du même caractère de la part du Roi auprès de la Souveraine de

Russie,

* Le Gouvernement de *Sedan* est un Gouvernement de Province, indépendant de tout autre, & rapporte annuellement 30000. livres.

Russie, & qu'il partiroit incessamment pour se rendre à Petersbourg.

XII. Il y eut le 26. à Versailles un Bal Royal que rien ne pouvoit surpasser en magnificence, tant pour la parure & l'illumination du grand appartement où il fut donné, que pour la richesse inexprimable des habits & ornemens des Seigneurs & Dames, & la délicatesse & profusion des rafraichissemens qui y furent servis. Quoiqu'on eut passé la coutume dans nos Journaux de faire le récit des Fêtes qui se présentent de tems à autre à rapporter de quelques Cours, nous dirons cependant quelque chose du Bal donné par Sa Majesté. Il commença à sept heures du soir dans le superbe Salon d'*Hercule* qu'on avoit préparé à cet effet: Mgr. le Dauphin & Madame en firent l'ouverture. Madame Anne-Henriette dansa ensuite avec Mr. le Duc de Penthevre; Mr. le Prince de Turenne avec Madame la Princesse de Rohan &c. Nombre de Dames qui avoient été présentées à L. M. comptoient d'y danser aussi; mais comme il y en avoit environ six cens, il n'y eut que celles qui ont eu l'honneur jusqu'à présent d'entrer dans le Carrosse de la Reine qui danserent, le Roi l'ayant ainsi décidé. Les Dames étoient en habit de Cour, coiffées en boucles, & les Seigneurs avoient eu ordre d'avoir les cheveux épars. La Reine avoit un habit de velours maron couvert de pierres. Après Sa Majesté Mesdames de Vaujours, de Luxembourg & de Mailly étoient les plus magnifiques en parures. Le Duc de la Tremouille a fait les honneurs de l'appartement, comme Gentilhomme de la Chambre faisant les fonctions de Mr. de Gevres.

Le Roi resta au Bal jusqu'à neuf heures, qu'il alla souper dans ses petits Cabinets. A onze heures la Reine ayant pris un *Domino* brodé, & s'étant
rendue

renduë au Bal masqué, tous les appartemens furent ouverts aux Masques, qui y entrèrent avec un ordre admirable. On en a compté près de sept mille. Le Roi y vint aussi en masque après minuit. Sa Maj. a changé douze fois de *Domino*, & la Reine souvent aussi. On dansa dans trois Sales, où étoient plus de 3. cens Joueurs d'instrumens, ce qui dura jusqu'à 8. heures du matin sans le moindre désordre. Dans les embrasures des fenêtres & aux deux bouts de la Gallerie, à la Salle de Musique, & à la piece devant le Salon d'*Hercule*, il y avoit des pyramides de viandes froides sur des buffets chargés de rafraichissemens qu'on distribuoit à tout le monde, & toutes les cours & avant-cours étoient illuminées de terrines. Ce Bal qui doit avoir été suivi de deux autres, l'un chez le Roi, & l'autre chez la Reine, a couté de grosses sommes, l'étayement seul revenant à 60. mille livres. Le peuple de Versailles voulant participer à la fête, s'assembla dans la cour de marbre avec des violons & des rafraichissemens, & y dansa pareillement jusqu'au jour. On s'entendra à ce recit pour tous les autres de pareille nature que le Carnaval pourroit presenter de cette brillante Cour. On ne dira rien non plus de l'Opera de Paris, où le Roi se rendit le 9. Janvier publiquement pour la premiere fois, afin de voir représenter *Atis* avec le *Pas de Six*; ni de tous les divertissemens qu'il y a eu aussi à la Cour du Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, & à *Nanci* pendant le même-tems, le Lecteur curieux de ces sortes de narrés, pouvant recourir aux Gazettes, qui ne les échappent point.

XIII. Tous les Intendans de la Marine ont des ordres très-précis du Roi de ne laisser entrer dans aucun Port du Royaume les Vaisseaux qui viennent du Levant, que préalablement ils n'ayent fait quarantaine.

tantaine. Ils ont depuis peu informé la Cour de divers naufrages arrivés par les dernières tempêtes; entr'autres, d'un Vaisseau commandé par le Capitaine de Bret, qui étant sorti du Port du Havre pour aller à la Martinique, où il ne voulut pas rentrer quoique le danger fut éminent, échoïa le lendemain matin avec toute la cargaison & son Equipage, à l'exception de 18. personnes qui se sauverent dans l'Esquif. L'orage du 16. Janvier a aussi fort maltraité plusieurs Bourgades & nombre de Villages, sur-tout sur la Riviere Dure dans l'Élection de Verneuil, la foudre ayant tombé sur diverses Églises, dont les Clochers ont été brulés, les Cloches fonduës &c.

ARTICLE IV.

Qui contient ce qui s'est passé de plus considérable en ITALIE, depuis le mois dernier.

I. **C**Orse. Les affaires de cette Isle paroissent plus dérangées depuis les efforts qu'on fait pour les remettre, qu'elles n'ont encore été, & il semble que les élemens concourent à maintenir les Mécontents dans leur résolution de secouer absolument le joug de la République de Genes, outre la situation de leur Pays: Car les Troupes de France auxquelles cette situation fait rencontrer les mêmes obstacles que celles de l'Empereur trouverent en 1730. n'y ont, pour ainsi dire, encore rien effectué, & se tiennent assez tranquilles depuis une chaude rencontre dont on parle différemment, & qui feroit croire qu'il y a eu près de 400. François tués, si une relation qui a paru en quelques nouvelles

nouvelles publiées en France, ne portoit à la destination de ce bruit : Elle renferme ce qui suit.

„ Mr. le Comte de Boissieux, commandant les
„ Troupes de France, voulant en conformité du
„ Reglement de pacification *, faciliter le desarmement de plusieurs Communautés qui s'étoient soumises, fit avancer le 7. Decembre un Détachement de 400. hommes vers le Village de Borgo qui est à 4. lieues de Bastia. Le Chevalier de la Romagere, Lieutenant-Colonel du Regiment de la Saxe, qui commandoit ce Détachement, le partagea en trois Postes : Il mit 100. hommes dans le Village, 150. dans l'Eglise qui est au-dessus, & se plaça avec le reste dans un Couvent de Recollets. Il y resta jusqu'au 12. qu'une troupe de Rebelles de la montagne vint l'attaquer dans ce dernier poste ; mais ils furent repoussés dans cette action qui fut vive, & obligés de regagner leur montagne : Le Comte de Boissieux ayant été informé de cet acte d'hostilité de la part des Rebelles, marcha le lendemain à la tête de 1400. hommes, & s'avança jusqu'au pied de la montagne où il passa la nuit. Mais comme le desarmement des Communautés qui étoient dans la plaine, avoit été exécuté, il se retira le 14. vers midi. Pendant près d'une heure que les Troupes Françoises employeroient à regagner la plaine, les Rebelles tirèrent sur elles sans discontinuer ; cependant il n'y eut de ces Troupes qu'un Lieutenant & deux Sous-Lieutenans de blessés, huit Soldats tués & 14. blessés. „ Voilà ce que nous dit la Relation Françoisé, avec cette ajoute „ que les
„ Mécon-

* Ce Reglement est inseré dans nos Mémoires du mois dernier, page 122, & suiv.

„ Mécontens ont perdu trente hommes sans les
 „ blessés. „ Mais une Relation Italienne fait monter la perte des François dans cette action bien plus haut, & dit aussi, ce qui est bien croyable, que ces Troupes qui sont celles arrivées en premier lieu en Corse, sont réduites à plus de la moitié, par des maladies toujours fatales à cette Nation en Italie. D'autres avis concernant les Troupes du second débarquement sous les ordres du Baron Murat-Saurin, les disent arrivées, comme il est vrai, dans le Golfe de *San-Fiorenzo* près de *Bastia*, la nuit du 8. au 9. Janvier, à l'exception de deux Tartanes sur lesquelles il y avoit six Compagnies du Regiment de Cambresis qui firent naufrage la même nuit sur une Plage entre ce Golfe & la Ville de *Calvi* : Que 130. Soldats avec leurs Officiers qui étoient à bord de ces deux Tartanes ayant gagné la terre, s'étoient trouvés subitement environnés de 4. à 5. cens Rebelles qui se saisirent de ces Troupes dépourvues d'armes, les dépouillèrent nus, leur firent d'autres outrages, & les auroient même massacrés, si des gens du Pays qui s'étoient joints aux Commissaires & au Consul de *Calvi*, ne se fussent employés pour leur sauver la vie, au moyen d'une somme d'argent : Qu'après cette indigne action les mutins se saisirent des deux Tartanes, les mirent en pièces pour en tirer le fer, & brulerent le reste. Mais, suivant un avis postérieur, & venant de bonne main, le même envoi ayant remis à la voile du Golfe de *San-Fiorenzo* pour se rendre à *Calvi* & *Ajaccio*, & eu le malheur d'être dispersé par la violente tempête arrivée dans presque toutes les Mers du monde la nuit du 15. au 16. Plusieurs Bâtimens de ce convoi furent contraints de retourner à *San-Fiorenzo* : Trois autres chargés de neuf Compagnies du Regiment de *Flandres*,

des, & de trois de celui de *Bearn*, relâcha à *Livorne*, après avoir beaucoup souffert : Un quatrième qui avoit à bord cinq Compagnies de *Bearn* avec tout l'Etat Major, échoua à *Vado*; mais ces cinq Compagnies se rendirent par terre à *Livorne*, où on leur fit l'accueil que la charité prescrit dans de pareilles circonstances. Les Officiers Impériaux se sont sur-tout beaucoup distingués dans cette occasion. Ce sont vraisemblablement ces funestes événemens, & le remuement des rebelles Insulaires plus obstinés présentement que jamais dans leur soulèvement, qui aura engagé la Cour de France ensuite des vives instances, & des sollicitations répétées des Genoïis, à se déterminer à l'envoï d'un troisième Convoi à cette Isle, supérieur de beaucoup aux deux précédens, & d'y donner le commandement en chef de ses Troupes à Mr. de Maillebois qu'on attend avec d'autant plus d'impatience, que les Mécontents depuis leur rencontre avec les François ont entièrement levé le masque. Ils ont non seulement refusé de rendre les armes, suivant l'un des articles de l'Accommodement dressé par la Cour de France; mais ils ont déclaré qu'ils sacrifieront leurs Biens & leur vie plutôt que de rentrer sous la Domination Genoïse; & leurs Chefs ont envoyé des Lettres circulaires aux Communautés & Habitans qui sont encore dans leur parti, pour les exhorter à prendre les armes, & à s'assembler en corps. En même-tems ils ont défendu toute correspondance & commerce avec les Habitans de *Bastia*. On pouvoit bien s'attendre que les Habitans d'au-delà les Monts n'auroient pas mis bas les armes à la réquisition des François; mais on ne les croyoit pas téméraires jusqu'au point de les attaquer comme ils ont fait, encore moins de saccager les Maisons & Terres de leurs

compa-

compatriotes, ainsi qu'ils s'y sont portés depuis, & le font encore, à cause qu'ils ont abandonné leur parti pour se conformer aux conditions de l'accommodement. Ils faisoient de plus au mois de Janvier des mouvemens dans le centre de l'Isle qui annonçoient une marche vers *Nebbio*, ou la *Bastie*, qui, non-obstant que l'on pût douter de l'exécution d'un pareil dessein dans une saison aussi rude, n'ont pas laissé d'engager Mr. de Boissieux à gagner de Troupes les Forteresses qui sont en sa puissance, & de faire tirer une ligne de circonvallation devant *Bastia* pour la sûreté de cette Place, en attendant le troisième & nombreux renfort qui doit encore arriver dans cette Isle, & qui est d'autant plus nécessaire, que ce qu'il y a présentement de Troupes Françoises, suffit à peine pour garder les Places.

C'est après un Conseil général tenu entre les Insulaires soulevés, & une résolution qui y fut prise de rejeter l'accommodement proposé par la France, qu'ils firent toutes ces incartades: Ils avoient aussi publié auparavant les raisons qui les engageoient au refus de cet accommodement, lesquelles portent en substance " que la félicité du Royaume
 „ de Corse demande qu'il soit gouverné par un
 „ Souverain, qui ne possédant point d'autres Etats,
 „ se trouve obligé de rester dans le Royaume, &
 „ mette toute son attention à gouverner son peuple,
 „ semblable à un pere de Famille, qui n'ayant
 „ qu'un fils, ne cherche qu'à lui procurer tous les
 „ avantages possibles: Que Dieu leur a donné un
 „ Souverain tel qu'ils demandent en la personne
 „ du Baron de Neuhoff, qu'ils ont reconnu &
 „ proclamé pour leur Roi: Que ce Baron qui ne
 „ possède aucune autre Terre, ne s'appliquera qu'à
 „ gouverner l'Isle selon ses loix, & à rendre ses
 „ Sujets

5) Sujets heureux : Que lui & les descendans qui
2) seront tous Corses de nation, exemts de toute
2) ambition, & contens du petit Royaume qu'ils
2) possederont, en ouvriront les Ports, & fourni-
2) ront avec une parfaite neutralité des vivres à tou-
2) tes les Puissances, ce qui amenera l'abondance
2) dans le Royaume: Qu'on ne doit pas se flater
2) de jouir jamais d'un pareil bonheur sous le Re-
2) gne d'autres Souverains, tant parce que sous leur
2) Regne l'Isle ne pourroit être gouvernée que par
2) des Ministres qui seroient toujours à charge à la
2) Nation, qu'à cause que les Princes étrangers
2) étans sujets à avoir des guerres, le Royaume de
2) Corse pourroit être exposé à en ressentir les in-
2) commodités &c. ,, Voilà ce qui est allegué par
les Chefs des Mécontents pour le soutien de leur
Cause & le maintien du Seigneur Theodore sur le
Trône de Corse. L'un d'eux y a ajouté " que l'ar-
2) rivée des Troupes Françoises ne devoit pas les
2) détourner de leur résolution, puisque celles qui
2) y étoient déjà n'étoient aucunement redoutables,
2) & qu'un plus grand nombre ne pourroit subsi-
2) ster long-tems dans l'Isle.

Il est certain que la situation de ce Pays semble
mettre les Habitans soulevés à l'abri de toute in-
sulte, & les entretenir dans l'aversion naturelle
qu'ils ont de se voir desarmés; mais quelle que
soit cette situation, la République de Genes croit
fortement que lorsque la France y aura envoyé le
renfort qu'elle lui fait esperer, il ne sera pas im-
possible de les soumettre.

Le bruit court derechef d'une nouvelle appari-
tion du Seigneur Theodore. Quoiqu'il en soit, on
ignore également où il est, & ce qui a porté le
Roi des deux Siciles à le faire traiter avec assez de
distinction à *Genève*, & de le relâcher ensuite. La
France

France même, comme on le prétend, en paroît surprise.

II. *Genes*. La conjoncture présente des affaires en Corse telle qu'on vient de la montrer, inquiète d'autant plus le Gouvernement, qu'un Courier expédié par le Comte de Boissieux à Versailles pour y donner part de l'action rapportée ci-dessus entre les François & les Rebelles, en revint le 15. Janvier, & s'embarqua sur le champ pour continuer sa route de *Bastia*, sans remettre aucunes dépêches au Senat. Des mouvemens que font les Piémontois le long de la Côte Occidentale de cet Etat, ne donnent pas moins de sollicitude au Gouvernement, quoique les Cours de *Vienne* & de *Versailles* ayent autant que garanti la République dans la possession de ses Etats de Terre ferme tant que durera la guerre de Corse. On remarque surtout que les Troupes Piémontoises augmentent de jour en jour du côté de *Final*, sans qu'on penetre les vuës de la Cour de Turin en cela. On n'ignore point qu'il y a quelque difficulté au sujet d'un chemin que cette Cour prétend appartenir à son territoire; mais cette dispute ne paroît pas être un objet assez grand pour assembler, comme elle le fait, environ six mille hommes dans les Fiefs situés aux environs de *Final*, avec quelques pièces de Canon sorties de *Ville-Franche*. Dans de pareilles circonstances, la République a jugé à propos de faire renforcer la Garnison de *Savone*. Quelques politiques osent avancer que ces mouvemens des Piémontois influent dans les affaires de *Corse*; & que cette Isle étant à la bienveillance de Sa Majesté Sardaignoise, ce Monarque n'est pas le moindre mobile qui donne le branle aux révolutions qu'on y remarque.

III. *Rome*. Le Prince Royal de Pologne & Electoral

total de Saxe continué à faire son séjour en cette Ville. Le Pape lui a envoyé sur la fin de Decembre par Mr. Delci la Rose d'or benite le quatrième Dimanche du Carême dernier, & S. S. l'avoit accompagnée d'un Bref qui autorise S. A. Royale à faire la fonction de la presenter, ou de l'envoyer à la Reine sa mere. Ce Prince honora le 15. Janvier de sa presence une cérémonie qui se fit dans une des Sales du Capitole superbement meublée & illuminée, de la distribution des prix de Sculpture, Peinture, & Architecture, trois Arts formans une Academie consacrée au Pape. Dix Cardinaux y furent aussi presens, avec le Senateur de Rome & nombre de Seigneurs Romains du premier rang.

IV. La Congrégation établie pour terminer les differends entre le Sr. Siège & la Cour de Turin, n'a pas encore fini ses séances, quoique l'aparence d'un accommodement prochain soit annoncée depuis quelque tems. Celle pour déliberer sur les affaires concernant l'Immunité Ecclesiastique dans le Royaume de Naples, continué aussi à s'assembler, mais elle rencontre toujours des difficultés qui arrêtent la conclusion de cet article, & retardent l'arrivée du Duc d'Attri qu'on attend à Rome en qualité d'Ambassadeur du Roi des deux Siciles: ce Seigneur ne devant y arriver qu'après que ces difficultés seront entièrement levées.

V. Si un Contract qu'un Banquier nommé Lopez Rosa a fait depuis peu avec la Chambre Apostolique, est dûement exécuté, il y aura un grand remede porté à la disette d'argent qui est dans l'État Ecclesiastique depuis qu'on a cessé d'y favoriser le Commerce. Par ce Contract le Sieur Lopez Rosa s'engage à faire frapper par un million d'écus en sequins, & trois cens mille écus

en espèces d'argent, dont la Chambre lui rendra la valeur en laines, grains & autres denrées, qui sortiront du Pays, ce qui étoit défendu auparavant par des mesures mal compassées; car il y un produit du double de ces denrées au-delà de la consommation qui peut s'en faire dans l'Etat.

VI. Le Comte de Spada, Ministre du Grand Duc de Toscane, ayant notifié au Pape dans une Audience qu'il en eut le premier Janvier, l'arrivée de S. A. R. près de Verone, avec la Sérénissime Archiduchesse son Epouse, Sa Sainteté a nommé le Cardinal Passionei pour les aller complimenter de sa part à leur arrivée à Florence; ce que cette Eminence a exécuté depuis.

VII. Le 21. Janvier le St. Pere dispoisa de divers Emplois vacans par la mort du Cardinal George Spinola arrivée le 16., & sur la fin du même mois, ou le commencement de Fevrier Sa Sainteté doit avoir tenu un Consistoire pour remplir les deux places dans le Sacré College qui vaquoient déjà avant cette mort. Peut-être aura-t-elle aussi conféré le troisième Chapeau. Les Sujets qui ont été ou qui seront élevés au Cardinalat, comme on le prétend, sont Mr. de Stampa, Archevêque de Milan, Mr. Coiro Gouverneur de Rome, & le Prince de Hesse-Rothenbourg, Chanoine de Cologne & Beaufrere du Roi de Sardaigne, dont il est recommandé.

VIII. Un Courier du Cabinet, qui alloit de Naples en Espagne, s'étant aperçu en approchant de Rome qu'il avoit perdu sa malle, se rendit en diligence chez le Cardinal Aquaviva, à qui il donna part de cet accident. Le Cardinal en informa le Gouverneur. Celui-ci ayant envoyé ensuite des Sbirres aux endroits par où le Courier a passé, cette malle fut retrouvée seulement quatre jours après,

après, & apportée au Cardinal Aquaviva; mais on n'y a pas retrouvé trente mille écus en or qu'elle renfermoit avec quelques Croix de l'Ordre de St. Janvier, & plusieurs autres choses précieuses, & le paquet des dépêches adressé à son Em. étoit ouvert.

IX. *Toscane.* La longue & ennuyeuse quarantaine que le Magistrat de la Santé de *Venise* avoit prescrite au Grand Duc, n'a pas été observée par S. A. R. suivant les intentions des *Venitiens*, puisqu'elle l'a abrégée de huit jours, pour n'y avoir pas trouvé toutes les commodités qu'on lui avoit promises: Elle avoit néanmoins donné avis au Sénat de sa résolution trois jours avant de l'exécuter. On en a fait à Venise des plaintes bien amères, mais celles de la Cour du Grand Duc contre les Vénitiens vont sur le même ton, & peut-être ont-elles plus de fondement. Quoiqu'il en soit, S. A. R. partit le 11. Janvier des environs de *Verone* avec la Sérénissime Archiduchesse son Epouse, le Sérénissime Prince Charles, & toute sa suite, & arriva le même jour à *Mantouë* au bruit du Canon des Ramparts. Le 12. elles reçurent les complimens des Officiers Généraux & d'une nombreuse Noblesse des Duchés de *Milan*, de *Parme* & de *Plaisance* qui s'y étoient rendus à cet effet. Le Comte de Traun, Gouverneur Général du Milanez, étoit du nombre. Le 14. L. A. R. & Ser. étans parties de *Mantouë*, arrivèrent le soir à la *Mirandole* & le lendemain à *Modene*, où elles se sont arrêtées le 16. & le 17. On avoit fait dans cette dernière Ville des préparatifs extraordinaires pour leur réception. La Ville de *Boulogne* s'est aussi beaucoup distinguée dans la réception qu'elle a faite le 18. au Grand Duc lorsque ce Prince y arriva; Repas somptueux, Bal, illuminations, tout y a été admis, & il y a eu par tout où L. A. R.

& S. ont passé un concours inexprimable d'étrangers de toute condition. Le 19. elles partirent de *Boulogne*, & arriverent le 20. à *Florence* en parfaite santé avec toute leur nombreuse suite.

*Entrée du
Grand Duc
à Florence.*

Le Comte de Richecourt, Conseiller d'Etat, & le Bailly Suarez, Général des Postes, ont été au-devant de L. A. R. jusqu'à *Modene*: La plus grande partie de la Noblesse du grand Duché s'y seroit également renduë sans un ordre exprés du Souverain qui n'a pas jugé à propos de le permettre, afin de n'incommoder personne. Le Prince de Craon, Conseiller d'Etat, & Grand Ecuyer de S. A. R., s'étoit rendu à la frontiere de l'Etat à l'arrivée du Souverain, & n'y étoit pas accompagné d'un grand nombre d'autres Seigneurs, à cause du même ordre. Un Détachement de la Gendarmerie s'y trouvoit avec quelques Compagnies de Troupes réglées, & sur la route, les Compagnies des Carabiniers de *Firenzuola* & des Cuirassiers de *Pistoia* & d'*Arezzo*, qui ont escorté alternativement L. A. R. jusqu'à la Maison de Campagne du Marquis Corsi, située à un mile de Florence, où elles arriverent avant-midi. La Sérénissime Princesse Anne-Louïse de Toscane Electrice Douairiere Palatine, s'y rendit aussi. tôt, & les complimenta: Cette entrevûë se fit avec beaucoup de tendresse de part & d'autre. La plupart des Seigneurs de cet Etat se trouvenent aussi au Palais du Marquis Corsi, pour rendre leurs devoirs au Grand Duc. Vers deux heures après midi L. A. R. continuerent leur route de Florence dans l'ordre suivant.

Un Détachement de la Gendarmerie: Tous les Carrosses des Ministres & Seigneurs qui s'étoient rendus au Palais du Marquis Corsi: Deux Carrosses dans lesquels étoient les Chambellans de L. A. R.: Un Carrosse où étoient les Grands Officiers de leur Maison:

Maison: Le Prince Charles de Lorraine dans un Carrosse avec le Prince Emmanuel Maurice d'Elbœuf: Un Détachement de la Garde du Corps: Le Grand Duc & la Grande Duchesse dans un Carrosse, aux Portières duquel marchoient d'un côté le Capitaine de la Garde du Corps, & de l'autre le Lieutenant Commandant des Chevaux-Legers. Le Carrosse étoit précédé par le Capitaine des Cent-Suisses, lesquels formoient aux deux côtés une double ligne. Les Pages de L. A. R. à cheval avec leur Gouverneur; & un autre Détachement de la Garde du Corps: Deux Carrosses où étoient les Dames de la Grande Duchesse. La marche étoit fermée par un deuxième Détachement de la Gendarmerie, & un Bataillon de la Garde du Corps.

A l'approche de L. A. R. de *Florence*, on les salua d'une décharge générale de tout le Canon des Fortereses de *St. Jean-Baptiste* & de *Belvedere*. Etant arrivées à la Porte de *St. Galles*, où le suprême Magistrat & tout le Sénat en habits de cérémonie, les attendoient, le Sénateur Vincent Balthazar Antinori portant la parole, les harangua au nom de la Ville & du public. Le Grand Duc répondit à ce Discours avec des sentimens de Pere, & continua ensuite sa marche à travers une foule surprenante de monde qui faisoit réentir l'air de ses acclamations, jusqu'à l'Eglise Métropolitaine, où il fut reçu avec la grande Duchesse par Mr. Joseph-Marie Martelli, Archevêque de *Florence*, à la tête de son Chapitre, & par les Archevêques de *Pise* & de *Sienna*, & douze Evêques des principales Villes de l'Etat, tous revêtus de leurs habits Pontificaux. L. A. R. passèrent ensuite dans le Chœur, & s'étant placées sous un Dais magnifique, l'Archevêque entonna le *Te Deum* qui fut chanté par plus de 300. Musiciens, sans les instrumens. Après cet

acte de Religion Elles prirent la route du Palais Pitti, les Carroffes marchans lentement, tant pour le monde qui affluoit dans les rues, & afin d'admirer les décorations & illuminations des Palais & Maisons qui formoient un chatmant coup d'œil, que pour donner le tems au Trésorier & à l'Ecuyer qui suivoient, de jeter les médailles d'or & d'argent frappées à cette occasion.

A peine L. A. R. furent-elles arrivées au Palais Pitti, que l'Electrice Douairiere Palatine y vint les feliciter de nouveau sur leur heureuse arrivée. Les Seigneurs & les Dames qui s'étoient trouvés à l'Eglise pendant le *Te Deum*, y virent aussi, & ont été introduits dans l'appartement du Grand Duc qui étoit meublé & illuminé de la dernière magnificence: Ils furent tous admis à baiser la main de L. A. R. qui allerent ensuite rendre visite à Madame l'Electrice. Delà elles passerent dans l'appartement du Prince Charles pour voir un magnifique feu d'artifice qu'on avoit fait au milieu du superbe & spacieux amphithéâtre du Jardin de *Boboli* en face du Palais Ducal, de même qu'une brillante illumination qui l'accompagnoit. Il representoit le repos d'*Hercule* après ses travaux; en voici la description.

La Statue d'*Hercule* qui étoit assis, paroissoit sur la cime d'une montagne artificielle ayant trente coudées de haut. Il y avoit à ses pieds le Sanglier & le Centaure de Nessé avec ses armes, & derrière la Renommée posant d'une main sur la tête du Heros une Couronne de Lauriers, & tenant de l'autre main une Trompette. Au milieu d'une vaste caverne à trois ouvertures, pratiquée dans la montagne, on voyoit le tronc de l'Hydre & ses têtes dispersées, & sur les trois flancs qui en formoient l'entrée, trois statues representans l'Abondance, la Justice,

Justice & la Magnanimité. Une Salve d'un grand nombre de boîtes donna le signal, & dans le moment des torrens de flammes sortirent des cols & des têtes de l'Hydre, de même que des ouvertures des pierres de la Caverne, lesquelles continuent, avec quelques intervalles, jusqu'à la fin. Toute la machine parut un moment après entièrement illuminée. C'étoit un *Vesuve* dépoüillé de ce qu'il a d'effrayant pour représenter par d'agréables flammes les Armes & les Chiffres de L. A. R. & Ser, & d'où sortirent des fusées, des girandoles, des étoiles, des grenades, des fontaines, & autres feux artificiels, dont d'autres étoient disposés sur le sommet de la machine, & d'autres dans les ouvertures & aux flancs de la Caverne. La corniche, le fronton, & toutes les autres parties de l'Amphitheatre, étoient illuminées d'une infinité de lampions, & dans les niches il y avoit des pyramides au milieu desquelles voltigeoient des cartouches, qui avec d'autres ornemens formoient à la droite le portrait d'un Duc de Lorraine, & d'une Duchesse à la gauche. Leurs Armes étoient au-dessus de ces portraits & dessous une enlème faisant allusion à leurs vertus. La flamme des pyramides étoit rouge. L'appuy de la Balustrade qui accompagne les niches d'un bout à l'autre, de même que toute la Balustrade avec sa corniche, étoit illuminé de plusieurs milliers de lampions; & le corps de la Balustrade avec les pedestaux, les frontons, & les autres parties des niches étoient entourés de grandes flammes de couleur rouge. Pendant que ces feux qui eurent tout le succès possible amusoient les Spectateurs, un grand nombre de Musiciens placés dans les loges de l'Amphitheatre, faisoient retentir l'air des sons harmonieux de leurs voix & instrumens.

Ce feu d'artifice qui fut beaucoup admiré étoit

de l'invention du Sr. Jadot, Architecte du Grand Duc. Il avoit donné aussi le dessin de l'Arc de Triomphe élevé par la Ville de *Florence* devant la Porte de Saint-Galles, à l'occasion de l'arrivée du Souverain, & dont il convient de donner également la description qu'en voici.

Arc de Triomphe devant la Porte de St. Gallés.

Cet Arc élevé pour rendre témoignage à la postérité la plus reculée du zèle, de la joye, & de l'empressement avec lesquels les Peuples du Grand Duché ont reçu leur Souverain, n'étoit pas encore entièrement fini lorsque L. A. R. y arriverent; mais on n'en discontinuë pas pour cela le travail, & l'on veut le perfectionner. Ce n'est pas un ouvrage politique, ou de bois, comme on s'accoutumë d'en dresser en pareilles occasions: Il est tout de marbre & de pierres de taille. La largeur de tout l'édifice est à sa hauteur dans la proportion de 14. à 15. coudées. La première partie en a dix, la seconde trois, & la dernière, ou celle, d'en-haut, deux. Il est composé d'une grande Arcade & de deux petites, & orné de douze colonnes isolées avec des pilastres, leurs pedestaux, architrave, frise & corniche, de l'Ordre Corinthien. Les Armes de L. A. R. & S. sont au-dessus du grand Arc, accompagnées de Trophées & autres ornemens qui retombent sur l'archivolte de l'Arc. Au-dessus des petits Arcs il y a deux modillons qui éconduisent une corniche faite pour servir d'imposte au ceintre du grand Arc. Des volutes des modillons se détachent une guirlande & des festons, au milieu desquels est un Trophée attaché à la volute qui forme le dessus de la corniche, sur laquelle les actions du Grand Duc sont représentées en bas relief.

La seconde partie, ou le second Ordre qui regne au-dessus de la première, consiste en pièces d'Architecture, & ornemens élevés perpendiculairement sur

sur les pilastres du premier Ordre, aussi-bien que sur les Arcs, avec un zocle, un tondin, & une corniche. Au-dessus du zocle qui est posé à plomb sur les colonnes, il y a douze figures chacune de trois coudées de haut, qui représentent la Souveraineté par Mer & par Terre, la Force, le Rétablissement des Arts & du Commerce. Sur le devant au-dessus de la grande Arcade, on voit un bas-relief qui a cinq coudées de haut sur onze de large, représentant les actions héroïques de S. A. R. Et au-dessus des deux petits Arcs on lit ces inscriptions

PROPAGATORI COMMERCII.

AMPLIFICATORI BONARUM ARTIUM.

La partie de la corniche au-dessous de laquelle sont ces inscriptions, est surmontée d'un Trophée composé d'Éclaves adossés à toutes sortes d'armes.

Le troisième Ordre s'éleve au-dessus de celui-ci, & forme un Piedestal sur lequel est une figure équestre de S. A. R. de la hauteur d'environ huit coudées. Ce Piedestal est garni d'un zocle & d'une corniche, & forme un devant avec des modillons à volutes qui l'accompagnent par les bas, & au milieu il en sort un carré avec l'inscription suivante.

FRANCISCO III. LOTHARINGIÆ DUCI
AUGUSTO
PIO FELICI MAGNO DUCI SUO
ETRURIA

Il y a sur le même Piedestal un zocle aux angles duquel quatre Symboles représentent la Victoire & la Renommée, lesquels forment avec la Statuë équestre un groupe qui est relevé par un cordon accompagnant autour le zocle.

Les avenues de ce magnifique Arc sont aussi charmantes

mantes. Il y a une place de figure ovale devant cet Arc, longue de 120. coudées & entourée d'Ormes. En face il y a une allée aussi plantée d'Ormes & traversée par deux autres allées, qui s'étendent jusqu'à la Rivière *Mugnone* où elles le replient en fer à cheval. Quatre autres chemins débouchent en forme de pied d'oye dans la grande place de figure ovale, dont un conduit à *Boulogne*, le second à l'Eglise de N. D. *della Tossa*, & les deux derniers le long des murs de la Ville. Ces chemins sont aussi plantés d'Ormes.

Voilà deux descriptions abrégées & néanmoins assez longues. Il nous en reste encore quelques-unes, qu'il ne convient pas de passer sous silence; & que voici.

Suite de la
description
des Arcs in-
scriptions
Etc.

Toutes les maisons & Hôtels de la Rue Saint Galles par où L. A. R. & S. sont entrés à Florence, étoient tendus & ornés de damas, satins & hautes lices artistement arrangés. La Rue des Tapissiers, qui commence où celle de Saint Galles finit, avoit à chaque bout deux Arcs de triomphe, faits aux dépens du Corps des Tapissiers. Sur le premier étoient représentés la Justice & la Paix portans les armes de S. A. R. & le Temps instruisant la Renommée; sur le second, *Minerve* foulant le Vice aux pieds & couronnant d'une main la Vertu, & tenant de l'autre le Symbôle de l'Art de la Tapissierie, représentée au milieu & ayant à ses pieds un Lion, figure de la *Toscane*. L'inscription du premier étoit en Lat. n.

FRANCISCO III.

LOTHARINGIÆ BARRI ET MAGNO

ETRURIÆ

DUCI REGI JEROSOLYMORUM,
EGREGIARUM ARTIUM AMPLIA-
TORI.

STROMATOPOEON COLLEGIUM.

L'inscription de la seconde étoit en Langue Tos-
cane.

FRANCESCO III.
DUCA DI LORENA ET DI BAR
E GRANDUCA
DI TOSCANA FELICITANDO.
COLLA SUA PRESENZA FIRENZE
RIFIORISCONO
LE BELLE ARTI.

Toutes les maisons qui forment cette Ruë entre les deux Arcs, étoient tenduës de Tapisseries, qui y ont été fabriquées, & toutes de la dernière beauté. Ent'autres, il y en avoit quatre representans les quatre parties du monde, deux, la chute de *Phaëton* & le raport de *Proserpine*, & six representans l'Histoire de *Samson*, qui passoient tout ce qu'on a vû jusqu'ici en fait de Tapisseries; mais rien n'a été plus admiré que le Portrait du Grand Duc placé au-dessus de la porte du Palais des Tapissiers, & travaillé avec tant d'art par le fameux Tapissier Leonard Bernini, que la plus belle peinture auroit pû à peine le surpasser. Les Ruës jusqu'à l'Eglise Métropolitaine étoient ornées dans le même goût, & cette Eglise l'étoit aussi d'une maniere qui méritoit une description particuliere, si la place nous le permettoit. Les autres Ruës qui conduisent de l'Eglise Métropolitaine au Palais *Pitti*, ont eu sur les premieres l'avantage, que le jour ayant déjà fort baissé, lorsque L. A. R. y passerent, les lampions & les cierges dont les maisons étoient illuminées, mettoient dans un nouveau jour les tapis & les meubles qui les ornoient. Les Consuls de *Calimata*, qu'on nomme des Marchands, avoient fait revêtir d'une grande & très-belle pièce d'Architecture le frontispice de l'Eglise de *Saint Jean-Baptiste*: Cette
pièce

pièce mériteroit également qu'on en donnât la description; mais pour la même raison de ne point trop s'étendre, on se contentera de faire voir l'inscription suivante qui étoit au milieu.

FRANCISCO TERTIO LOTHARINGIO
MAGNO BTRURIAE DUCI
RELIGIONIS PROPUGNATORI AC VINDICI
FELICITATIS PUBLICÆ ET PACIS PERPE-
TUÆ ADVERTORI
CUM AUGUSTA CONJUGE THERESIA
AUSTRIACA
ET CAROLO GERMANO FRATRE INVIC-
TISSIMO
INGENTI POPULORUM GRATULATIONE
FLORENTIAM FELICITER INGRESSO
CONSULS CALISMALÆ
LÆTOS ANNOS ET FAUSTA OMNIA
COMPRECANTUR
TANTORUM PRINCIPUM IMPERIO ET
PRESENTIA
FELICES POPULI.

Et aux côtés sous les statues des Villes de *Florence*, de *Sienna*, de *Pise* & de *Pistoia*, les Inscriptions suivantes, composées, comme la première par le savant Prévôt de cette Eglise Mr. Jean Lucci.

FLORENTIA
DIVINARUM REBUM ET HUMANARUM
PERITIA CELEBERRIMA
BONARUM ARTIUM CULTRIX ET AMA-
TRIX
EARUMDEM COLUMEN REGEM SAPIEN-
TISSIMUM
FELICITATIS SUÆ AUCTOREM
LÆTISSIME EXCIPIT DEMISSE VENE-
RATUR.

* * * * *
SENÆ

des Princes Ec. Mars 1739. 217

SENÆ
SANCTITATE CLARÆ
BELLI ET PACIS ARTIBUS PRESTANTIS-
SIMÆ
A PIO PRINCIPE ARMIS CONSILIOQUE
POTENTE
RELIGIONIS FIRMAMENTUM PACIS
SECURITATEM
INGENIORUM CULTURAM ET IN MARI-
TIMIS ORIS
HOMINUM FREQUENTIAM SIBI AUGU-
RANTUR.

* * * * *

PISÆ
EQUITUM S. STEPHANI ET STUDIORUM
SEDE ILLUSTRIS
IN SOLYMÆ EXPEDITIONE GOTHOFRIDO
BULLIONIO FOEDERATÆ
TANTO HEROIS SANGUINE PROGENI-
TUM REGEM
ETRURIÆ OBTIGISSE GLORIANTUR

* * * * *

PISTORIUM
VIRTUTIS ET GLORIÆ DOMICILIUM
ADVENTU FRANCISCI III.
MAJORUM SUORUM VIRTUTEM ET
GLORIAM ÆMULANTIS
CHRISTINÆ OMNI ÆVO CLARISSIMÆ
AGNATI
LOTHARINGICUM SPLENDOREM IN
ETRUSCO IMPERIO RENOVARI
LÆTATUR.

Au Coin de la *Paglia* où est la rue des Juifs, cette Nation avoit fait élever un Edifice quadrilatéral, illuminé de sept mille lampions & d'un grand nombre de lustres, dont les piliers repo-
saient

soient aux quatre coins que forment deux rues qui s'y croisent, & dont chaque arcade avoit dix coudées de large entre les pedestaux, & vingt une de haut; mais la place ne permet pas d'en donner une description détaillée; il faut se borner à en rapporter les Inscriptions.

Sous la figure de la Justice; JUSTITIÆ CUSTODI.

Sous celle de la Clemence; CLEMEN-
TIÆ RESPICIENTI.

Sous celle de la Pieté regardant le Ciel; PIETATI COELESTI.

Sous celle de la Magnificence tenant d'une main une Couronne Imperiale & de l'autre un Globe; MAGNIFICENTIÆ AUGUSTÆ.

Sous le Génie des Beaux Atts; GENIO SAPIENTI.

Sous celui de l'honneur; HONORI AMPLIFICATORI.

Sous la Liberalité; LIBERALITATI INVICTÆ.

Sous la Valeur Militaire; PROFLIGATORI GENTIUM BARBARARUM.

Sous la Gloire; PROPAGATORI VIRTUTIS ET GLORIÆ.

Sous la Paix; FUNDATORI PACIS PERPETUÆ.

Sous la prospérité; AUCTORI PUBLICÆ FELICITATIS.

Sous les Armes de S. A. R. élevées sur la Corniche à chaque face de l'Arc, & accompagnées de

trophées, vases & autres ornemens, il y avoit à chaque côté une des Inscriptions suivantes, de la composition de Mr. Antoine François Gori, qui est aussi auteur de celles que nous venons de rapporter.

ADVENTU FELICISSIMO
FRANCISCI III. LOTHARINGIÆ ET
BARRI DUCIS

JUSTI INVICTI OPTIMI
ET MARIE TERESIE AUGUSTÆ
ARCHID. AUSTRIÆ

ETRURIE MAGNORUM DUCUM
QUIETE FELICITATE LÆTITIA
PUBLICA

PERPETUO FUNDATA
JUDÆORUM NATIO LÆTO OBSE-
QUIO

* * * * *
VIRTUTI ET GLORIE CONJUGUM
AVGUSTORUM

FRANCISCI III. LEOPOLDI F. LO-
THAR. ET BARR. DUCIS
ET MARIE TERESIE ARCHIDU-
CIS AUSTRIÆ

IMP. CÆSARIS CAROLI VI. FILIÆ
NATU MAXIMÆ

ETRURIE MAGNORUM DUCUM
ET CAROLI LOTHARINGII FRA-
TRIS PRINCIPIS CELSISSIMI

QUOD OPTATO ADVENTU SUO
ETRUSCÆ GENTIS FELICITATEM
ÆTERNAM CONSTITUANT

JU-

JUDÆORUM NATIO
VENERABUNDA CONSECRAT.

* * * * *

FLORENTIÆ FELICI
QUOD PROVIDENTISSIMI PRIN-
CIPES

CONJUGES AUGUSTI
FRANCISCUS LOTHARINGIUS ET
MARIA TERESIA AUSTRIACA

MAGNI DUCES ETRURIÆ
IMPLETA URBE MAJESTATIS SUÆ
PRÆSENTIA

AUCTA SPE NUMQUAM DEFUTU-
RÆ REGIÆ SOBOLIS

IN REGNATRICE DOMO CONDI-
TA IMPERII

PERPETUA SECURITATE
BONA ET FAUSTA OMNIA AUSPI-
CENTUR

JUDÆORUM NATIO PLAUDIT.

* * * * *

ETRURIÆ BEATÆ
MAGNORUM VIRORUM STUDIO-
RUMQUE PARENTI

QUOD IN HAC ÆTERNI IMPERII
SEDE REGNANTIBUS

MAGNIS DUCIBUS SUIS AUGUSTIS
CONJUGIBUS

FRANCISCO LOTHARINGIO ET
MARIÆ TERESIÆ AUSTRIACÆ

EXIMIUM

des Princes 30. Mars 1739. 221

EXIMIUM OPTIMARUMQUE AR-
TIUM PRÆSIDIUM
MAXIMA PUBLICI COMMERCII
COMMODA FELICIA
TEMPORA LÆTIS AUSPICIIS SIBI
PROMITTAT
JUDÆORUM NATIO GRATU-
LATUR.

On s'en tiendra à ce recit des magnificences que les Florentins ont fait paroître avec beaucoup d'éclat à l'entrée de leur Souverain dans la Capitale de ses Etats, où il y a eu des réjouissances publiques pendant plusieurs jours & de très-belles illuminations.

X. Le Grand Duc voulant donner des marques de la clémence, & de la satisfaction de ce que tout le monde s'est empressé de faire éclater à l'occasion de son arrivée, fit publier le 21. Janvier un Pardon général en faveur de tous les prisonniers détenus pour des fautes exprimées dans le Pardon. Ce jour & les suivans L. A. R. reçurent les complimens respectueux des Prélats, des Députés des Villes & Communautés, & ceux des Ministres Etrangers sur leur heureuse arrivée.

XI. Le Prince Ottojano de Medicis a fait une protestation fort ample contre la vente des Biens allodiaux de la Maison de son nom; mais le Conseil de Régence a fait d'un autre côté publier & afficher dans tous les lieux accoutumés un Edit par lequel cette Protestation est déclarée téméraire & séditieuse, & qui ordonne que comme telle elle soit publiquement lacerée; ce qui a été exécuté. Aussi-tôt après le Prince Ottojano dépêcha un Courier à Naples pour demander au Roi des deux

Siciles la permission d'aller à Vienne menager lui-même ses intérêts à l'occasion de ces Biens, & il partit pour *Boulogne*, où il a attendu de retour son Courier, lequel lui a apporté la permission qu'il demandoit.

ARTICLE V.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en POLOGNE, & PAYS DU NORD, depuis le mois dernier.

I. **P**ologne. Après que le Roi eut nommé le Cardinal Lipski à l'Archevêché de *Gnesne* & à la dignité de Primat; comme on l'a avancé dans nos derniers mémoires, Son Eminence fit de fortes instances pour qu'on lui laissât une partie des Domaines de l'Evêché de *Cracovie*, afin de pouvoir soutenir avec le lustre convenable la Dignité de Cardinal & celle de Primat, les revenus de l'Archevêché de *Gnesne* ne suffisans pour cela, & étans de beaucoup moindres que ceux de l'Evêché de *Cracovie*; mais le Comte de *Szembek*, Evêque de *Cujavie* à qui le Roi avoit conféré l'Evêché de *Cracovie*, n'y ayant pas consenti, le Cardinal remercia le 4. Janvier Sa Majesté de la bonté qu'Elle avoit eu de le nommer à la Primatie, & en donna sa démission, que le Roi agréa; conférant dès le lendemain cette première dignité de la Couronne à l'Evêque de *Cujavie*, qui est succédé dans l'Evêché de *Cujavie* par Mr. *Grabouski*, Evêque de *Culm*; mais Sa Majesté n'a pas encore disposé de l'Evêché de *Culm*.

II. Y ayant à présent fort peu d'apparence de la tenue d'un *Senatus-Consilium*, ni d'une nouvelle

Diette

Dîte générale, on croit que L. M. retourneront en Saxe vers la fin d'Avril, ou le commencement de Mai. Le 28. Janvier Elles donnerent pour la première fois audience au Marquis de Malestria, qui étoit arrivé depuis peu de jours à Varlovic, avec caractère d'Envoyé Extraordinaire du Roi des deux Siciles.

Tous les avis qu'on a reçus au sujet de la peste qui s'étoit manifestée en quelques endroits du Royaume, ne peuvent être plus favorables, portans tous qu'il n'en restoit plus le moindre indice ni à *Laticzeu*, ni à *Caminiec* où les Habitans qui s'étoient retirés à la campagne, sont à present tous retournés.

III. *Danemarck*. La négociation que Mr. de Chavigni a ouverte à Coppenhague, va en avant; mais elle ne promet encore rien sur l'accession du Roi au Traité que les Couronnes de France & de Suede ont conclu en dernier lieu. On veut qu'il y en ait une autre sur le tapis pour l'accommodement des differends par rapport à la Terre de *Steinhorst* dans le *Holstein*, qu'on a mise en détail dans notre dernier Journal, parce que l'Empereur & le Roi Très-Chrétien, ont offert à cette Cour comme à celle d'Hannover, leurs bons offices à cet effet, outre que le Roi de Prusse s'étoit déjà employé à faire revivre la bonne intelligence entre ces deux Cours. Mais comme si les difficultés survenues devoient aboutir à une guerre, l'on continue les préparatifs commencés avec assez d'ardeur. Quatre Regimens de la Garnison de *Coppenhague*, & la Cavalerie qui est dans le voisinage reçurent sur la fin de Janvier tout ce qui leur étoit nécessaire pour se mettre en marche. On a préparé à *Rensbourg* un train d'Artillerie de Campagne, & au moment qu'on ne s'y attendoit pas, ces Troupes, & beaucoup d'autres eurent leurs derniers ordres de sortir de leurs quar-

tiens & de diriger leur marche vers *Lubeck & Goldeslohe* sur diverses colonnes peu éloignées l'une de l'autre, afin de pouvoir se joindre en peu de tems, & former un corps d'Armée égal au moins à celui que pourroient former les Troupes Hanoveriennes qui ont leurs quartiers à *Steinhorst* & dans les environs. Enfin toutes les Troupes de Sa Majesté Danoise sont, pour ainsi dire, en mouvement pour un sujet du peu conséquence qu'est celui de *Steinhorst*, & les Couriers vont & viennent de plusieurs Cours tant à *Londres* qu'à *Copenhagen* & à *Hannover*. Mais non obstant ces apparences d'une prochaine rupture, que le mouvement des Hannoveriens & des préparatifs extraordinaires qu'ils font de tous côtés, annoncent autant que ceux des Danois, on espere toujours que l'affaire de *Steinhorst* ne peut manquer d'être terminée à l'amiable, le Roi paroissant incliné de ne point rejeter les propositions des Cours qui s'intéressent déjà pour la cessation des troubles survenus, & empêcher qu'ils n'en occasionnent de plus grands. Nous abandonnerons ainsi jusqu'au mois prochain l'affaire de *Steinhorst*, que nous comptons de faire voir que Sa Maj. & le Roi de la Grande-Bretagne auront soulevé aux entremises des Monarques qui y prennent part, & qu'elle aura été mise par conséquent sur le pied d'un accommodement amiable.

Le *Suede* ne presente ce mois-ci rien d'intéressant, si ce n'est qu'on apprend de *Stockholm* que la santé du Roi est entièrement rétablie, & que si elle continue, S. M. pourra bien faire un tour à *Cassel* l'Eté prochain. On ne dit rien de la Diette qui doit être actuellement terminée.

IV. *Russie*. Le Baron de Keyserling, Ministre Plénipotentiaire de la Czarine auprès du Roi de Pologne, arriva le 12. Janvier de *Varsovie* à *Petersbourg*;

Petersbourg, accompagné du Comte de Flemming, Général d'Artillerie du Grand Duché de Lithuanie, que l'on croit chargé d'une commission de la part de Sa Maj. Polonoise, concernant le passage des Troupes Russiennes qui doivent aller au secours de l'Empereur en Hongrie; mais qui, peut-être, ne s'y rendront pas, vû des difficultés presque insurmontables qui se forment quant à ce passage par le Territoire de Pologne. Plusieurs Grands de ce Royaume prennent depuis quelque-tems des mesures à cet égard: Ils ont, entr'autres, prié le Roi d'insister vivement auprès de l'Empereur & de la Czarine pour les détourner de ce dessein, & alléguant des raisons de quelque apparence & dont l'une est, que le passage des Russiens étant permis par la Pologne, la Porte ne manqueroit pas de rompre avec la République. Mais si ces difficultés sont jugées telles qu'elles paroissent, on pourra bien se déterminer, comme on le publie, à ne point faire partir de Troupes vers la Hongrie, & la résolution prise à ce sujet tombera alors sur un équivalent en argent que la Souveraine fournira à la Cour de Vienne, afin qu'elle prenne dans l'Empire à sa solde autant de Troupes qu'on auroit dû envoyer en Hongrie, conformément aux Traités. Mais on ne saura rien de positif là-dessus qu'après l'arrivée à *Petersbourg* du Comte de Munnich qui y est attendu de *Kiovie* pour mettre la dernière main au Plan des opérations de la Campagne prochaine, avec le Marquis de Botta, Général au service de l'Empereur arrivé depuis le 14. Janvier à *Petersbourg* & conferant journellement avec le Comte d'Osterman, & autres Ministres de Sa Maj. Czarienne, sans que l'on en puisse rien pénétrer, si ce n'est qu'il leur a déclaré qu'on ne devoit en aucune manière compter sur une prochaine Paix avec la

Porte Ottomane, & que par conséquent il étoit nécessaire de prendre les mesures convenables pour agir de part & d'autre avec vigueur contre l'ennemi commun, afin de l'obliger par la force des armes à accepter les conditions qui lui ont déjà été proposées. Tout ce qui paroît d'ailleurs des opérations de la Campagne prochaine, c'est qu'on ne croit point d'agir cette année sur le *Dnieper*, mais qu'on employera toutes les forces pour s'emparer de la *Crimée*, & s'y maintenir ; comme le moyen le plus propre de forcer les Turcs à la Paix.

On compte que le Général Munnich, ensuite d'un ordre qu'on lui a envoyé au quartier qu'il occupe encore vers *Kiovie*, se seroit déjà rendu à Petersbourg, s'il n'avoit jugé à propos de suspendre son voyage sur un avis que les Tartares se préparoient à faire une invasion en *Ukraine*, avec de nombreuses Hordes. Le Général Lasci doit aussi venir à Petersbourg assister aux dernières conférences qui se tiendront sur l'exécution du Plan auquel on travaille présentement.

V. Dans tous les Chantiers du grand & du petit *Don* on travaille de même qu'à *Asoph* à toutes sortes de Bâtimens & de Vaisseaux, pour le projet qui paroît formé de se rendre absolument maître de la *Crimée*. On travaille aussi au Port & aux Fortifications de *Cronstatt* sur la Mer Baltique, où l'on a envoyé, par ordre de la Cour, quelques milliers de prisonniers Turcs.

VI. Six cens maisons ont été réduites en cendres par un grand incendie arrivé à *Archangel*. La Cour en a reçu la nouvelle. Elle a eu aussi celle qu'en *Ukraine* & dans les Provinces limitrophes, il n'y avoit plus aucune maladie contagieuse.

Suivant des avis de *Constantinople* qui sont également parvenus à la Cour. Le Grand Vizir peu après

après y être arrivé de retour de la Campagne qu'il fit l'année dernière en Hongrie, somma le Bacha de *Bender* qui a commandé les Turcs & les Tatars sur le *Dniester*, de rendre compte de sa conduite: Il l'accusa d'avoir négligé l'occasion favorable qui s'étoit présentée de poursuivre l'Armée Russe dans sa retraite, pendant qu'il auroit pu l'attaquer avec avantage, & la ruiner totalement. Le Bacha de *Bender* donna pour raison l'ordre exprès qu'il avoit reçu du Grand Seigneur de ne pas passer le *Dniester*; mais le Grand Vizir qui avoit depuis long-tems une haïe contre lui, le fit condamner à avoir la tête tranchée, ce qui a été exécuté. Cet infortuné Bacha ainsi sacrifié à la vengeance du premier Ministre, reste dans la mémoire des bons Musulmans, qui murmurent de son exécution, & qui le regrettent pour avoir été l'un des meilleurs Officiers de l'Empire Ottoman.

Les mêmes avis annoncent que le Bacha Bonneval a été disgracié; qu'il n'est pas bien certain que le Prince Ragotzi soit mort; que les Ambassadeurs de Perse sont gardés à vûe par une troupe de 300. Janissaires, depuis les propositions hautaines du Sophi leur Maître qu'ils ont faites; qu'on va les reconduire sur les frontieres de Perse; qu'il y a eu de grandes allarmes à *Smirne* pour une guerre intestine qui a donné quelque inquiétude au Divan, allumée par un corps de Rebelles sous les ordres d'un nommé *Saré-Bey Oglou*, & qui a fait faire des mouvemens à la Porte, auxquels elle ne s'attendoit pas dans une conjoncture d'ailleurs pressante pour elle. Nous ferons le mois prochain un détail circonstancié de cette affaire, la place ne nous le permettant point à present. Nous dirons néanmoins encore de l'Empire des Turcs qu'on y fait par tout des préparatifs pour la Campagne prochaine qui

qui passent tous ceux qui se sont faits depuis *Mahomet II.*, & que les levées s'y font avec un succès incroyable, s'y presentans jusqu'à des enfans de douze ans pour être enrôlés, & les peuples s'empressans à payer les taxes ordinaires dont ils sont chargés, sur la persuasion dans laquelle on les met, que c'est une guerre sainte.

ARTICLE VI.

Contenant ce qui s'est passé de plus considerable en ALLEMAGNE, & en HONGRIE, depuis le mois dernier.

I. **L**ong récit, & néanmoins aussi abrégé qu'on ait pû le donner, de ce qui s'est passé à *Florence* lors de l'entrée du Grand Duc en cette Capitale de ses Etats, nous met dans la nécessité d'effleurer seulement les matieres les plus essentielles du present article, & d'en passer d'autres, pour les renvoyer toutes avec ce qui les suivra, à un plus ample narré dans nos mémoires du mois prochain.

Ce que les differentes Cours de l'Empire offrent de remarquable, c'est qu'elles se prêtent à secourir l'Empereur, par le consentement qu'elles ont donné à faire lever des Troupes qui passent & qui passeront encore en Hongrie, pour former un Corps de plus de 60. mille hommes avec les Russiens, & même sans les Russiens, si l'on ne trouve pas le moyen d'y avoir ces bons Soldats. Les fonds que donnera la Czarine pour suppléer par des Troupes de l'Empire à leur défaut, sont prêts, dit-on, à être tirés, & ceux d'ailleurs pour les dépenses extraordinaires.

ordinairement de la campagne, montent à 22. millions de florins, & sont trouvés. Tous les préparatifs, s'achevent, les recrues se font sans peine, les magazins se remplissent de tous côtés; on construit à Vienne six Prames, & 24. Saïques dans la Haute Autriche; on radoube & répare aussi en diligence les Fregates & Vaisseaux qui sont à *Belgrade*, & selon une liste que la Cour a reçue, il y a encore sur ces Bâtimens plus de 500. Matelots; on en fait cependant venir encore 500. autres d'Italie qui auront chacun 16. florins par mois; on fait également plusieurs Bateaux plats propres à porter des Canons de Batterie, dont on a fondu un grand nombre depuis peu; ce qui est nécessaire pour le transport ordinaire des vivres & munitions dans l'Armée, & pour les trains d'Artillerie, est commandé; & la Cavalerie Impériale sera remontée au moyen d'un Contract fait par la Chambre Aulique avec quelques Maquignons, pour fournir tous les Chevaux dont on aura besoin.

On compte que la campagne s'ouvrira au commencement de Mai, qu'on débutera par le Siège d'*Orsova*, & que celui de *Widdin* ira de suite, conformément au plan des opérations déjà dressé, & sur lequel on délibere plus amplement à présent dans des conférences auxquelles assiste le Velt-Marechal de Wallis qui doit être arrivé le 12. Fevrier à *Vienne*, venant de *Belgrade*, d'où il partit le 18. Janvier, sans avoir presque fait de quarantaine, ensuite d'un ordre exprés de l'Empereur. Comme il y a plus d'apparence que jamais que ce Général commandera en chef les forces de l'Empereur en Hongrie, on ne veut pas douter que ce commandement ne lui soit déferé avec le même pouvoir & la même autorité qu'avoit le feu Prince Eugene, afin qu'il puisse être en état de profiter des occasions qui se présenteront pour
agir

agit avec avantage contre les Infidèles. On prétend même que l'Empereur lui destine la Principauté de *Bozolo*, située dans le *Mantouïan* : En attendant ce Monarque l'a déclaré Gouverneur de la *Servie* & du Bannat de *Temeswar*, & il a donné le Gouvernement de *Bude* au Comte de *Stirum-Limbourg*, comme on l'avoit prévu, & le Commandement actuel en chef en *Transilvanie* au Prince de *Lobkowitz*, qui ne l'avoit que par *interim* depuis la mort du Comte François. Paul de *Wallis*. Sa Maj. Imp. a créé aussi onze nouveaux Colonels pour autant de Régimens où il en manquoit, & quatre nouveaux Chambellans actuels : Ces derniers sont le Comte *Leopold de Palfi*, Colonel d'un Régiment d'Infanterie qu'il a levé à ses frais, il y a environ cinq ans ; le Comte de *Collredo* ; le jeune Comte de *Cobentzel*, fils du Grand Chambellan, & un Seigneur Italien. Mais la promotion de *Velt-Marechaux* annoncée dans nos derniers Mémoires, & d'autres Officiers Généraux, n'aura lieu, selon quelque apparence, qu'après la Campagne.

Il y a de nouveau un Régiment d'Infanterie vacant par la mort toute récente du Général *Reitzenstein*, qui pourra bien être conféré au Marquis de *Botta* actuellement à *Petersbourg*, où il concerte avec les Ministres de la *Czarine* les opérations de la Campagne.

11. Le 10. Janvier on publia par ordre de la Cour de *Vienne* une Déclaration concernant quelques Magnats & Gentilshommes de *Transilvanie* qui furent arrêtés l'année dernière, sur un soupçon de correspondance avec le rebelle Prince *Ragotzi* : Elle porte en substance " Que sur quelques avis venans
 „ en apparence de bonne main, & qui rendoient
 „ suspect d'une correspondance illicite & dangereuse
 „ avec *Ragotzi* divers Magnats & Gentilshommes
 „ de *Transilvanie*, nommément le Comte *Samuel*
 „ *Beihlen*,

31 Bethlen, le Baron Jean Lasar, Etienne Sigetzi,
32 François & Ladillas Rhedei, Sigismond Thorocskay,
33 & Michel Toldolagy; on avoit jugé à propos de s'assurer de leurs personnes : Que Sa Maj.
34 Imp. pour fournir aux arrêtés les moyens d'une
35 juste défense, ayant établi une Commission sous
36 la Présidence du Comte Jean de Haller, Conseil-
37 ler d'Etat, & oïi le rapport qui lui en a été fait,
38 Elle a trouvé que ces Magnats & Gentilshommes
39 ayant été injustement accusés, devoient être non-
40 seulement absous & remis en liberté, mais qu'il
41 leur seroit aussi expédié incessamment des Lettres
42 Patentes d'absolution, & qu'on leur procureroit
43 toute la réparation possible, avec défense à qui
44 que ce soit de leur reprocher leurs arrêts : Que
45 Sa Majesté permet de plus aux accusés de procé-
46 der contre leurs calomnieurs &c. ,, mais les
47 Seigneurs Transilvains qu'on vient de nommer, ne
48 veulent sortir de leurs arrêts qu'après qu'on se sera
49 saisi de leurs accusateurs.

L'affaire du Comte de Seckendorff reste toujours assoupie.

III. On s'attend d'apprendre bientôt quelque chose d'important d'une Conférence extraordinaire qui vient de s'ouvrir à Vienne par le Baron de Brakel, Envoyé de Russie auprès du Roi de Prusse, & qui arriva à Vienne le 7. Février, chargé d'instructions de sa Cour : Il est depuis ce jour-là continuellement avec les Ministres de l'Empereur, d'où l'on ne peut que présumer qu'il y a sur le tapis, outre les affaires que l'on connoît, encore d'autres d'une conséquence égale.

IV. Des avis qu'on a reçus de *Crembs* font le triste récit d'un embrasement qu'il y eut sur la fin de Février, & que les Cazernes y ont été réduites en cendres avec trois mille mesures de Bled. On doit commencer à les rebâtit aussi tôt que la saison

le permettra. Les avis touchant les maladies contagieuses deviennent d'un jour à l'autre plus favorables, & l'on a reçu la confirmation qu'aucun Régiment n'en a été attaqué dans les quartiers d'hiver. Cependant l'on a fait partir de Vienne pour la Hongrie & la Transilvanie un Ecclésiastique qui prétend avoir un remède souverain contre la Peste, qu'il a appris d'un Esclave, lequel l'a rendu impénétrable à la Peste dans les occasions les plus dangereuses où il s'est trouvé, comme celles d'ensevelir des Chrétiens & des Turcs morts de ce fleau.

V. Hongrie. Mr. le Comte de Wallis avant son départ pour Vienne, où il a été mandé, non obstant les représentations qu'il avoit faites de la nécessité de sa présence à Belgrade, avoit détaché le Capitaine Pillau avec 800. Dragons vers Rudnick, que cet Officier a pris par Capitulation, & y ayant mis le feu il revint avec tout son monde à Belgrade, un Haran-Bacha, & 24. Bandures qui avoient déserté peu de jours auparavant. Comme ils sont tous Sujets de l'Empereur, on les mit dans les prisons de Belgrade chargés de fer; & leur procès instruit ayant été envoyé à Vienne, il en est revenu avec la Sentence de les faire pendre tous, ce qui a été exécuté. Le Comte de Neipperg a d'un autre côté condamné à être empalés vifs quatorze Brigands d'une troupe plus considérable, dont une partie a été conduite à Temeswar. Cette troupe étoit composée de quelques mille Turcs & Brigands, & se tenoit entre Lugos & Caransebes, faisant de tems en tems quelques courses pour inquiéter les Impériaux dans leurs quartiers de cantonnement. Le Prince de Lobkowitz a fait un Détachement qui est entré par les défilés de la Transilvanie dans le Bannat, tandis que le Comte de Neipperg en fit un autre pour joindre ces Brigands; & ces Détachemens y sont parvenus, les ayant

ayant enveloppés près de *Caransebes* un jour de Foire. Ils en ont taillé en pièces environ huit cens, & fait plusieurs prisonniers. Le butin fait dans cette rencontre a été très-considerable ; on en a transporté une partie à *Temeswar*, & le reste a été partagé entre les Soldats du Détachement du Prince de Lobkowitz. Le Colonel *Lentulus* a eu grande part à l'heureux succès de cette petite expédition ; dans laquelle il a enlevé huit pièces de Campagne que les Turcs avoient données aux Brigands.

Un autre Détachement composé de 400. Hussars a fait aussi sur la fin de Decembre une course dans la *Moldavie*, d'où il a rapporté à *Hermanstatt* un butin si considerable, que chaque homme a eu pour sa part la valeur au moins de cent ducats ; & ils n'ont rencontré nulle part dans leur course aucun parti ennemi. Mais un gros de Turcs qui vouloit faire une invasion en Transilvanie vers le commencement de Janvier, a été repoussé avec beaucoup de perte par les Troupes qui cantonnent de ce côté-là. Voilà les nouvelles avec d'autres de la même espece qu'on a des divers endroits où les Troupes sont en quartiers d'hiver & de cantonnement. On ne doit s'attendre qu'à de semblables nouvelles pendant le reste de l'Hiver, car les partis rodent de tous côtés ; ce sont-là les coups de la petite guerre. On pourra, sans doute, en annoncer de plus grands pendant le cours de la Campagne, tout se préparant, comme on l'a dit, pour les frapper. Les Turcs font déjà défilé un grand nombre de Troupes du côté de *Jagodina*, leur dessein paroissant être de venir encore avant l'ouverture de la Campagne faire des courses dans la *Servie Imperiale* ; mais les mesures sont prises par-tout pour les bien recevoir, sur-tout s'ils veulent s'approcher de *Belgrade*. C'est le Baron de *Goldin*, Lieutenant-Général des Armées
de

de Sa Majesté Imp. qui commande en Serwie pendant l'absence du Velt-Marechal de Wallis.

A R T I C L E V I I.

Contenant les Mariages & les Morts des Princes & autres Personnes Illustres, depuis le mois dernier.

I. **M**ariages. Les plus distingués qu'on ait à annoncer sont, celui de S. A. le Prince Henri, frere du Margrave de Schwed, qui a épousé à *Dessau* la Princesse Leopoldine, troisième des Princeses filles du Prince Regnant d'Anhalt-Dessau: Celui du Marquis de Flavacourt, Mestre de Camp de Cavalerie en France avec Mademoiselle de Mailly, fille du Marquis de Neesle: Celui du Comte de Lautrec, Lieutenant Général au même service avec Mlle. de Rohan, fille du feu Prince de Leon: Celui du Comte Leopold de Palfi avec la Comtesse de Waldstein, Dame d'Honneur de l'Imperatrice Regnante: Et celui du Baron de Kameke, Capitaine dans les Gendarmes du Roi de Prusse, qui a épousé à La Haye, la fille aînée du Comte de Golowkin, Plénipotentiaire de Russie auprès de la Republique d'Hollande.

II. *Morts.* Milord Jean Stuard, Grand Maître de la Maison du Chevalier de St. George, est mort à Rome, Milord Calchre le remplace dans cet Emploi.

Le premier Janvier mourut à *Belgrade* le Général Reitzenstein, Commandant de la Citadelle de cette Place.

Elconor-Marie du Maine, Comte du Bourg, Doyen des Maréchaux de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur d'*Alsace*, Commandant

est pour S. M. dans cette Province, & Gouverneur de *Betford*, mourut à *Strasbourg* le 15. Janvier dans la 84. année de son âge.

Don François de Ariazza, du Conseil & de la Chambre du Roi d'Espagne, mourut le même jour à Madrid à l'âge de 69. ans: Il avoit possédé divers Emplois, entr'autres, celui de Gouverneur du Conseil des Finances & des Tribunaux qui en dépendent, & celui de Sur-Intendant Général des Finances Royales.

Le 16. une mort subite enleva à Rome le Cardinal George Spinola âgé de 71. ans 7. mois, & dans la 19. année de son Cardinalat.

Messire Henri, Marquis de St. Simon, Maréchal des Camps & Armées du Roi Très-Christien, est decédé à *Montpellier* le 18.

Le même jour mourut à Paris Mr. Bernard, Conseiller d'Etat du même Monarque, & Chevalier de l'Ordre de St. Michel, âgé de 88. ans.

Le Prince de Talmond, Lieutenant Général des Armées de France, & Gouverneur de *Sarre-Lois*, est aussi mort en son Château de *Taillebourg*: Il se nommoit Frederic-Guillaume de la Tremouille, & étoit âgé de 80. ans.

Le 20. le Duc de Villars-Brancas mourut à Paris dans un âge fort avancé.

Madame la Maréchale de Villars y a payé le même tribut le 25.

Le Baron de Bibra, Commandeur de l'Ordre Teutonique, & qui avoit conclu à Vienne le Traité pour les Troupes que l'Electeur de Cologne envoie au secours de l'Empereur en Hongrie, termina le 28. sa carrière à Cologne.

Au commencement de Fevrier la mort enleva encore le Comte Auguste Wolfard de la Lippe Detmold, Lieutenant Général au service de l'Empereur.

*Extractum extensionis Privilegii Im-
pressorii Sacrae Cæsareæ & Catho-
licæ Majestatis, ad sexennium.*

EX Mandato Sacrae Cæsareæ & Catholicæ Majestatis, omnibus & singulis Typographis ac aliis quibuscunque Librariam negociationem exercentibus, seriò firmiterque inhibetur, ne quisquam Libellum cui titulus *La Clef du Cabinet*, (quem imprimendi soli Andreae Chevalier, Bibliopolaë & Typographo Luxemburgensi facultas data est) inter Sacri Romani Imperii, Regnorum & Dominiorum Suæ Cæsareæ & Catholicæ Majestatis hæreditariorum fines, simili aliòve caractere aut formâ excudere, recudere, vel aliò excudendos seu recudendos mittere, aut alibi etiam impressos adducere, vendere & distrahere clam seu palam, citra supranominati Andreae Chevalier consensum, audeat vel præsumat, sub pœnâ privationis quorumcunque exemplarium, & insuper mulctæ quinque Marcarum auri puri fisco Cæsareo, & parti læsæ ex æquo decernendæ. Datum Viennæ 4. Aprilis 1734. Infra scripti erant CAROLUS. (L.S.) Vt. F. EPISC. BAMB. ET HIPERB. FRANG. DUX. Ad Mandatum Sacrae Cæsareæ Majestatis proprium. JOAN. JOS. A SEHNAPPAUF.